

20 ans

Il y a 20 ans, après les lon-gues années de la guerre, de l'occupation, des crimes hitlériens, la France vivait l'été de la Libération. En cet anniversaire, il n'est pas inutile de rappeler, pour ceux qui l'auraient oublié et pour ceux qui ne l'ont pas con-nu, ce passé de douleur et d'espoir. Un historien, Léon POLIA-KOV, auteur d'un nouveau livre sur Auschwitz, a répondu à nos questions ; une ancienne dépor-tée, M° Catherine AMMAR, dit ce que furent ses souffrances de Ravensbrück et ce qu'elle ressent aujourd'hui (page 5).

Dans notre prochain numéro, plusieurs articles examineront quelle est, 20 ans après, la portée, la signification de la défaite du nazisme.

U.S.A. : L'été s'annonce «brûlant»

Quelles seront les suites, aux Etats-Unis, du vote de la Loi sur les Droits Civiques? Le vrai problème est celui de l'application, et celle-ci a déjà entraîné, en maints endroits, des incidents sanglants.

Deux membres du B.E.R.A. (Bureau d'Etudes des Réalités Africaines) ont effectué récemment un voyage aux U.S.A. L'un d'eux, Jean - Pierre N'DAYE, nous fait part de ses réflexions (page 3).

La reconnaissance effective du droit de vote aux Noirs est l'enjeu essentiel des grandes batailles antiracistes qui s'annoncent à la veille des élections présidentielles. Le texte de l'écrivain Junius ED-WARDS que nous reproduisons en page 8, permet d'en mieux comprendre les données.

Les artistes contre le racisme

L'exposition - vente d'œuvres d'art organisée au profit du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.), les 29 et 30 juin, au Palais Galliera, fut un magnifique succès. Voir en PAGE 7 notre compte rendu.

VACANCES

En raison des vacances, « Droit et Liberté », comme chaque année, ne paraîtra pas au mois d'août.

Nos iecteurs retrouveront, dans le numéro de septembre, toutes les rubriques habituelles.

La vague de chaleur — qui invite à la baignade — s'accompagne, cette année d'une vague racisme sans précédent, au sujet des piscines.

Les excitations haineuses de « Minute » (en haut à gauche) ont trouvé une justification dans les mesures discriminatoires visant les Algériens, qui figurent au règlement du « Centre Nautique » de Saint-Claude (au-dessous). Elles ont inspiré les tracts affichés près d'une piscine parisienne (en haut à droite), les inscriptions odieuses qui se multiplient dans les couloirs du métro, ainsi que les initiatives de M. Dides au Conseil municipal (au-dessous).

Ce sont là des symptômes graves et inquiétants. Verrons-nous en France se produire des incidents comparables à ceux de Sainte-Augustine, aux U.S.A., où les policiers matraquent les Noirs qui voulaient se baigner sur une plage réservée aux Blancs (ci-dessus) et où le propriétaire d'un motel jette de l'acide dans la piscine où quelques manifestants noirs avaient pénétré (ci-contre)?

[Lire en pages 4, 5 et 6 le compte rendu de l'action entreprise par le M.R.A.P., qui a tenu à Saint-Claude une réunion publique et contradictoire.]

14-VI. - Le Ku Klux Klan organise sans 4-VI. — Le Ku Klux Klan organise sans ètre inquiété une manifestation raciste a Sainte-Augustine (Floride), où 37 Noirs sont airétés pour avoir tenté de pénétrer dans un restaurant et dans un temple réservés aux Blancs. 8-VI. — Arrivés à Sainte-Augustine à l'appel du pasteur King, 16 rabbins sont arrétés pour avoir participé à une manifestation assise dans un restau-rant ségrégationniste.

 Six Noirs veulent se bai-gner à Sainte-Augustine, dans la gner a Sainte-Augustine, dans la piscine d'un motel réservé aux Planes ; pour les en chasser, le propriétaire du motel VIDE PLUSIEURS LITRES D'ACIDE SULFURIQUE DANS LA PISCI-NE. Les Noirs sont matraqués par la police, puis arrêtés.

19-VI. — Le Sénat des Etats-Unis adopte par 73 voix contre 27, la loi sur les Droits Civiques ; le sénateur Goldwa-

er vote contre. VI. — Les autorités racistes du Mis

20-VI. — Les autorités racistes du Mississipi adoptent un ensemble de textes destinés à empêcher l'application de la loi sur les Droits Civiques.
22-VI. — Disparition dans le Mississipi de trois jeunes militants intégrationnistes, un Noir et deux Blancs, venus enquêter sur un incendie allumé dans une église réservée aux Blancs.
24-VI. — Election pour la première fois d'un conseiller municipal noir M

une église réservée aux Blancs.

24-VI. — Election pour la première fois d'un conseiller municipal noir, M. Joseph Ownes, à Pétersburg (Virginie).

27-VI. — A Itta-Bena (Mississipi), trois Blancs arrêtés par le F.B.I. : ils avaient menacé des militauts intégrationnistes qui distribuaient des tracts.

28-VI. — Trois étudiants du Kenya brutalisés à New-York : les policiers les avaient pris pour des Noirs américains.

A Washington, les nazis de Lincoln Rockwell, en chemises brunes, bottés et portant le brassard à croix gammée, manifestent contre les Noirs.

1-VII. — Un jeune Noir, Jerry Maxey,

gammée, manifestent contre les Noirs.

1-VII. — Un jeune Noir, Jerry Maxey, agé de 14 ans, découvert pendu à un arbre, à Atlanta (Georgie).

Simon Khubomi, célèbre chanteur de jazz sud-africain, emprisonné depuis 6 ans, pour ses activités antiracistes, meurt dans les geòles de Verwoerd.

Karl Silberbauer, l'homme qui arrêta Anne Frank, est suspendu de ses fonctions dans la police autrichienne mais continue à toucher son traitement.

VII. — Après le vote final de la Chambre des Représentants, le FRESIDENT JOHNSON SIGNE LA LOI SUR LES DROITS CI-

Réclusion criminelle à perpétuité pour Jean-Marie Curutchet, chef des bandes de tueurs O.A.S., reconnu cou-pable, mais qui bénéficie des circons.

pable, mais qui bénéficie des circonstances atténuantes.
3-VII. — A Birmingham (Alabama), a Memphis (Tennessee), à Savannah (Géorgie) et dans d'autres villes du Sud, des Noirs se voient refuser l'entrée de plusieurs piscincs et restaurants.
4-VII. — A Georgetown (Guyane britannique), 3 morts, plusieurs disparus, au cours d'incidents raciaux entre Noirs et Indiens.
5-VII. — Décidé à boycotter la Loi sur

5-VII. — Décidé à boycotter la Loi sur les dreits civiques, George Wallace, le gouverneur raciste de l'Alabama, declare à Atlanta que cette loi est « une escroquerie, une honte et une plaisan-

• 250 membres du « Ku Klux Klan », vêtus de leurs cagoules et de leurs robes, défilent à Sainte-Augustine (Flo-ride), tandis que des Blancs armés font la chasse aux intégrationnistes sur les routes du Mississipi.

Operations de police en Afrique du Sud : découverte d'un dépôt d'explosifs, perquisitions, arrestations parmi lesquelles celles de Mª AERAHAM FISCHER, DEFENSEUR DE NELSON MANDELA ; M. Hugh Lewin, rédactour en chef de la rayue afriteur en chef de la revue afri-caine « Drum » et ancien vice-président de l'Union des Etu-diants Sud-Africains.

· A Tuscaloosa (Alabama), un ciné. ma lapidé par 300 racistes, parce qu'un

femme noire y était entrée, accompa-gnée d'un Blanc.

VII. — Nouveaux incidents raciaux à Hattiesburg (Mississipi) : deux Blancs attaquent et battent trois militants intégrationnistes dont un rabbin de 50 ans qui doit être hospitalisé

• A Genève, les pays africains ob-tiennent l'exclusion du Portugal de la Conférence internationale de l'éduca-

- En Géorgie, un officier noir. directeur de l'enseignement technique à Washington, tué d'une balle dans la

50.000 personnes, blancs et noirs, manifestent à San-Francisco contre la candidature ultra de Goldwater.

- A Munich, ouverture 13-VII. d'un nouveau procès de criminels de guerre : l'ex-général S.S. Karl Wolff y répond du MAS-SACRE DE 300.000 JUIFS AU CAMP DE TREBLINKA.

• Tandis que flambent les croix de feu du Ku Klux Klan, un cadavre tor-turé est repēché dans le Mississipi : il s'agirait de l'un des antiracistes dis-

- Le sénateur Barry Goldwater est désigné comme candidat du Parti Républicain à la présidence des Etats-

CHRETIENS ET JUIFS

Jules Isaac et le Concile

LA PIRA, maire de Florence, a présidé, au début de mai, diverses manifestations organisées dans cette ville par l'Amitié Judéo-Chrétienne, en hommage à Jules Isaac.

Plusieurs personnalités françaises : MM. Jacques Madaule, le pasteur André Trocmé, le Grand-Rabbin Jacob Kaplan, le professeur Olivier Clément, membre du Centre Orthodoxe de Paris, ont pris la parole au cours de cette rencontre internationale.

Dans son discours, le Grand-Rabbin Kaplan a notamment déclaré

« Jules Isaac m'écrivait à propos du texte prévu dans les travaux du Concile : « Il faudrait que ce jut un texte clair, très net, sans ambiguité, sans équivoque ». Ce vœu suprême d'un homme dont l'œuvre de vérité et de justice n'a été en définitive comme il l'a dit lui-même qu'une œuvre de désarmement fraternel et de misécorde, il ne me paraît pas possible de le passer sous silence en un tel lieu et en une telle

« La déclaration tant espérée par lui et que le monde civilisé attend avec un intérêt indéniable, sera-t-elle de nature à tarir les sources profondes de l'antisémitisme religieux chrétien? On peut raisonnablement le penser si, comme l'a demandé Jules Isaac, elle est rédigée d'une manière n'offrant aucune prise à une interprétation restrictive et si de plus elle est contraignante, c'est a-dire si elle est obligatoirement à traduire dans la réalité. » (...)

NEO-NAZISME

Un nervi « s'explique »...

ANS notre dernier numero, nous avons relaté l'agression perpetrée contre le cinéma « Le Savoie » où se déroulait un gala « Chansons pour la Paix » organisé par le Comité d'Action du Spectacle.

Ces incidents n'étaient pas le fait de simples voyous, comme voulait le demontrer une certaine partie de la pres-

Les agresseurs du « Savoie » ont été identifiés comme étant les militants d'un nouveau mouvement d'extreme-droite, " Occident », dont le siège social se trouve 2, rue Monge, dans le 5° arrondissement.

Le président d'honneur de ce groupe est Jacques Sidos, condamné à 10 ans de réclusion criminelle par la Cour de Sûrcté de l'Etat. Ses membres ont été recrutes parmi les nervis de « Jeune Nation » qui fut dirigé par le même Jacques Sidos et ses frères, fils de l'adjoint de Darnand ; du « Parti Nationaliste » et de la « Fédération des Etudiants Nationalistes ».

Le chef du « commando », Patrick Lemaire, étudiant, 23 ans, a été arrêté. En perquisitionnant dans la chamd'une de ses amies, la police a trouvé des tracts, des affiches, des brochures pro-nazies et des croix gammées. Deux autres jeunes fascistes ont été également interpelles.

Un autre membre de la bande a ré-

Une réponse au MRAP de l'Académie des Sciences de Kiev

Lors de la parution de la brochure « Le Judaïsme sans fard », le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.) avait exprimé l'émotion des antiracistes français dans une déclaration publique que la presse a reproduite. Il s'était d'autre part, adressé à différentes autorités soviétiques, notamment au président de l'Académie des Sciences de Kiev, soulignant que « l'annonce prochaine de mesures prises contre les auteurs et responsables de cette publication comblerait l'attente et l'espérance de l'une seux qui en l'express contre les auteurs et responsables de cette publication comblerait l'attente et l'espérance de tous ceux qui, en France, œuvrent à l'amitié entre

les hommes et entre les peuples ».

Une réponse signée de M. I. Khmel, secrétaire scientifique de la section des Sciences Sociales du Presidium de l'Académie des Sciences de la République Socialiste Soviétique d'Ukraine, vient de parvenir au M.R.A.P.

« Cette brochure, écrit M. I. Khmel, présente sous un faux éclairage

notre position à l'égard des questions de religion. »

Et il poursnit : « A la réunion du Presidium de l'Acamédie des Sciences de l'U.R.S.S., lors de la discussion concernant le travail d'édition de l'Académie, il a été souligné que le service d'édition avait publié le livre de Kitchko dans la série des ouvrages de la littérature de vulgarisation scientifique sans consulter le Comité de Rédaction et d'Édition de l'Académie des Sciences et les autres Instituts scientifiques qui collaborent avec l'Académie. C'est à la suite de ce fait que certaines positions erronées ont été prises. Le service de l'édition a été sévèrement critiqué et a reçu des consignes

Le service de l'edition à cie severement critique et à l'eçu des consignes rigoureuses pour éviter à l'avenir toute jausse interprétation des questions concernant la religion et l'athéisme. Les personnes auxquelles incombe la faute de l'édition de ce livre ont été sévèrement punies.

« Nous vous signalons que Kitchko ne travaillait pas et ne travaille pas à l'Académie des Sciences de la République Socialiste Soviétique d'Ukraine, Nous sommes très sensibles au fait que vous vous préoccupiez de la bonne réputation de l'Académie des Sciences de la République Socialiste Soviétique d'Ukraine.

d'Ukraine.

Les antiracistes prendront connaissance de cette lettre avec intérêt. Le M.R.A.P. prend acte que les personnes auxquelles incombe la faute de l'édition de « Judaïsme sans fard » ont été sévèrement punies. Il ne manquera pas de communiquer toutes informations nouvelles qui pourraient lui parvenir.

pondu sans aucune gêne, à diverses ques-

tions Depuis quand, vous occupez-vous de politique

Depuis toujours. A 15 ans, j'étais inscrit à « Jeune Nation », puis au « Parti Nationaliste », et après sa dissolution, au mouvement a Occident ». Avez-vous participé à d'autres ac-

Qui, souvent. Je suis toujours volentaire quand il s'agit de défendre la patrie française contre la racaille marxiste et contre les juis, qu'ils soient chanteurs, saltimbanques ou ministres. Vous êtes-vous fixé un objectif pré-

cis ? Mettre fin à la démocratie. Le régi-

me démocratique, c'est l'abjection. Vous êtes combien à penser cela ? Environ 150 militants au « Mouvement », plus les militants des autres groupes, plus les étudiants de la F.E.N., plus les sympathisants, au total, au moins 20.000 personnes rien qu'à Paris.

Cela suffira pour renverser la dé-

mocratie Quand tout a commencé en Allemagne, les nazis n'étaient pas plus nombreux que nous. Et pourtant Hitler a

Que pensez-vous d'Hitler pour dire

qu'il a réussi ? - Je sais qu'il avait raison. Si nous l'avions écouté, la France ne serait pas tombée au pouvoir des marxistes juifs et on ne verrait pas les négres et les Arabes faire la loi dans chaque quartier de Paris.

Et les fours crématoires ? Il vous

arrive d'y penser

On ne fait pas d'omelette sans casser d'œufs ! DROIT ET LIBERTE Ces déclarations se passent de com-

'AIME bien les faits divers. Ils apportent dans notre vie tant de petits drames reposants, ou inquiétants, ou terrifiants, quelquefois de grands drames bouleversants, qu'ils nous imposent une vision du monde qui devrait nous rendre meilleurs. Qu'un enfant disparaisse, et voilà toute un monde suspendu à son sort. Si on le retrouve, des millions de poitrines soupirent de joie en même temps. S'il n'est plus qu'un cadavre, des millions

de cœurs souffrent avec celui de sa mère. C'est ca, l'humanité. Mais hélas, le fait divers n'est souvent que l'exploitation éhontée de la bêtise. Je pense à ce journal du soir et à ces journaux du matin qui firent beaucoup de bruit à propos de « l'enlèvement » de Mme Dassault et qui reproduisirent avec une ironie à peine dissimulée ce dialogue entre M. Dassault et l'un des « ravisseurs ». — « Je vous informe que je demande un milliard pour rendre Mme Dassault. — Un milliard d'anciens

francs — Naturellement, nous ne sommes pas des juifs! »

Or, tout le monde connaît les origines de M. Dassault, et cette ironie stupide (apocryphe ou non) n'est jamais qu'une forme de l'antisémitisme dans ce qu'il a de plus bête. Le journal du soir, qui imprima cette « information » en bonne place, était naguère la co-propriété de M. Dassault lui-même.

Ceci n'est rien pourtant. C'est beaucoup plus tard que le fait-divers devient terrifiant. Le même journal devint l'organe presqu'officiel de « L'Etrangleur ». Ruit colonnes à la une tous les jours et des pages entières consacrées au fou criminel. Je pose une simple question, mais qui saura y répondre? Quelle aurait été l'attitude de ce journal — et de quelques autres — si l'Etrangleur avait été juif, noir, jaune, ou encore Algérien ou Gitan?

Oncle TOM.

ET AUJOURD'HUI

Ils continuent...

PRES Globke, Oberlander et Krueger, démasqués comme criminels de guerre, les ex-nazis continuent à noyauter les hauts postes du gouvernement et de l'armée allemande et se font une place dans certains organismes internationaux

Ainsi, sur proposition du général Heusinger, le général Ferber devient le directeur d'un état-major permanent d'officiers des diverses nations de l'O.T.A.N.

Officier de carrière sous Hitler, Ernst Ferber monta en grade de façon « brillante » et rapide. A 29 ans, il entrait à l'état-major général allemand : c'était en 1943. Depuis l'année dernière, il est chef du « Deuxième bureau » de l'état-major général de la Bundeswehr, de cette Bundeswehr qui, selon les propres paroles de l'amiral Heye ,délégué parlementaire à la Défense, « pourrait devenir, si l'on n'y prenait garde, un corps équipé des armes de demain, mais animé de l'esprit d'hier, celui de la période nazie ».

(Suite page 3)

MENSUEL

30, rue des Jeûneurs - Paris (2º) Tél.: GUT. 09-57

Tarif des abonnements

FRANCE: Un an : 10 francs Abonnement de soutien : 20 francs

> ETRANGER Un an : 18 francs

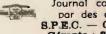
Compte Ch. Post.: 6070-98 Paria Pour les changements d'adresse envoyer 1 franc et la dernière bande.

EN BELGIQUE :

On peut se procurer Droit et Liberté, ou s'abonner, au siège des Amis de Droit et Liberté, 43, avenue de Berchem Saint-Agathe, Bruxelles 8 - Téléphone : 27.56.39 et 22.93.94, ainsi qu'au « Cercle Culturel et Sportif Juif », 52, rue de l'Hôtel-

des-Monnaies, Bruxelles 6. Versements au C.C.P. 723895 de Léon GRINER, 9, Square Robert-Pequeur, Bruxelles-7.

Le numéro : 10 francs belges. L'abonnement annuel : 100 FB. Abonnement de soutien : 150 FB.



Journal composé et imprimé par des ouvriers syndiqués S.P.E.C. — Châteauroux Gérante : S. BIANCHI.

Spécialisé dans le « renseignement », Ferber servit pendant la guerre sous les de Reinhard Gehlen, chef du service de renseignements sous Hitler, le fameux réseau « Gehlen ».

Celui-ci ne fut pas démantelé lors de la défaite nazie et demeure l'un des foyer les plus actifs des revanchards allemands.

Un des membres du réseau « Gehlen », Herbert Kuehm, d'Essen, est le propagandiste actif de « l'autodétermination » des Tyroliens du Sud, des Alsaciens-Lorrains, des Sudètes de Tchécoslovaquie. En 1962, il avait organisé des attentats à la bombe en Italie ; en 1963, il récidive. Entre temps, en mars 1962, il avait travaillé en France, avec l'O.A.S...

Ces faits s'inscrivent dans le cadre d'une virulente agitation chauvine et bel-Heiste qui soulève, dans les milieux les plus divers, une inquiétude renouvelée. Couvrant son ministre H.C. Seebohm, qui, dans plusieurs discours publics a réclamé, ces temps derniers, le retour des Sudètes à l'Allemagne, le chancelier Ehrard ne fait rien pour s'y opposer, bien au contraire.

AFRIQUE DU SUD

Une lettre de l'ANC

la suite des récentes initiatives du M.R.A.P. dans la lutte contre l'apar-theid, et particulièrement la distribution de tracts organisée à Roland-Garros, lors du match de Coupe Davis entre la

France et l'Afrique du Sud, M. Raymond Kunene, représentant le Congrès National Africain à Londres, écrit à notre Mouvement :

« Nous sommes très heureux d'avoir reçu votre lettre du 20 juin 1964 et le compte rendu que vous faites de vos actions à l'occasion du procès de Rivonia nous satisfait et nous encourage. Seules des manifestations de solidarité internationale comparables à celles que votre organisation entreprend

permettront d'épargner la vie de nos leaders condamnés au procès. Car il importe de ne pas perdre de vue la nature pernicieuse du verdict qui a été rendu et la cruauté des conditions d'existence dans les prisons sud-africaines.

Nous comptons sur votre durable solidarité et, nous vous félicitons tout particulièrement de votre démonstration lors du match de Coupe Davis entre la France et l'Afrique du Sud. Nous l'avons lu dans les journaux. »

Il faut signaler, d'autre part, que le C.I.O. (Comité International Olympique) a définitivement exclu l'Afrique du Sud des Jeux Olympiques de Tokyo, le 26 juin dernier.

Après un premier avertissement du C.I.O. l'Afrique du Sud avait accepté d'intégrer 7 champions noirs dans son équipe olympique qui comprend, par ailleurs, 70 athlètes blancs.

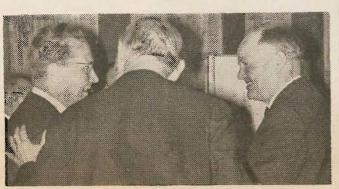
Mais le C.I.O. a estimé à juste titre qu'une telle sélection n'était pas représentative d'un pays où vivent dix millions de noirs et seulement trois millions de blancs.

MAURICE THOREZ

La mort prématurée du président Maurice Thorez a été ressentie avec émotion, non seulement au sein du Parti Communiste Français et du mouvement ouvrier international, mais dans de très larges milieux démocratiques. De nombreuses per-sonnalités d'appartenances diverses, voire opposées, ont rappelé ses talents d'orateur, son autorité de dirigeant et de théoricien, sa valeur d'homme d'Etat, sa combattivité, sa chaleur humoine. L'hommage populaire qui lui a été rendu porte, par son exceptionnelle ampleur, témoignage devant

A maintes reprises, Maurice Thorez avait exprimé l'intérêt qu'il portait à la lutte contre l'antisémitisme et le racisme, sous quelque forme qu'ils se manifestent. En mai 1962, inaugurant le monument élevé à la mémoire des victimes du nazisme, sur l'emplacement du camp de Noé (Haute-Garonne), il flétrissait avec force le crime de génocide perpétré par les hitlériens, de même que « la haine, la violence, le racisme » qui sévissent aujourd'hui encare. « Non, nous ne voulons plus connaître de tels massacres, s'écriait-il. Non, nous ne voulons pas qu'ait coulé en vain le sang de nos héros, de nos martyrs. Nous voulons tous nous unir afin que plus jamais notre monde ne connaisse la guerre et le fascisme. Nous voulons en finir avec les morts, les enfants assassinés. Nous voulons vivre dans la paix et dans la joie par le travail. »

Un an plus tât, dans une déclaration à « La Presse Nouvelle », il saulignait que l'antisémitisme est « comme toutes les for-



Lors de la remise du Prix de la Fraternité en 1962, Maurice Thorez félicite le lauréat, Robert Merle. De dos, le président Pierre Paraf

mes de racisme, une arme de la réaction extrême », qu'il « tend à diviser les forces ouvrières et démocratiques et à détourner les exploités de la lutte contre leur ennemi véritable : l'oligarchie financière ».

Maurice Thorez s'était associé, par ses messages, à de nombreuses campagnes et manifestations du M.R.A.P. Dans le nu-méro 1 de « Droit et Liberté » (29 octo-bre 1949), il prenait position parmi les représentants des grands courants politiques français contre l'agitation néo-nazie qui, quelques années après la victoire, se

faisait jour déjà en Allemagne.
En juin 1962, lors de la remise du
Prix de la Fraternité à Rabert Merle, il
vint, souriant et cordial, féliciter le lauréat, et opporter ou M.R.A.P. son précieux

Dès que fut connue la mort de Mau-rice Thorez, notre secrétaire général, Charles Palant, a adressé ses condoléances à sa famille et au Comité Central du Parti Communiste Fronçais. Une délégation du Bureau National du M.R.A.P. a participé à ses obsèques.

U.S.A.: l'été s'annonce « brûlant »

ES vacances d'été 1964 aux Etats-Unis ne manqueront pas de servir de cadre à l'actualité américaine comme internationale. En effet, comme tout un chacun s'y attend, le problème racial va accaparer la scène internationale avec toutes ses conséquences d'ordre economique, politique et psychologique. Et pourtant, des résultats ont été obtenus en faveur des Noirs : la Loi sur les Droits civiques a été votée par le Sénat, le 19 juin dernier, par une majorité autorisée de 73 voix contre 27.

Quelle signification faut-il voir dans

cet événement Et quelles sont les con-séquences qu'il va entraîner? Tout d'abord — dans la mesure où l'on s'intéresse au problème des Noirs américains — pour saisir les causes à leur racine même, il importe de savoir que « si le XVIII* siècle a marqué pour l'Europe l'accession au pouvoir de la bourgeoisie capitaliste, c'est que depuis plus de deux siècles la traite des escla-ves a enrichi ses classes moyennes ». Comme le précise l'historien Endrè

Les capitalistes européens et américains, les marchands d'esclaves anglais, français, portugais, hollandais et autres, ainsi que les propriétaires terriens d'Amérique possesseurs d'esclaves, riens d'Amerique possesseurs d'esclaves, accumulent des richesses innombrables par le pillage des peuples africains, ainsi que par le rapt et l'exploitation de millions d'Africains. Les richesses pillées en Afrique, la sueur et le sang des fils et des filles d'Afrique étaient l'une des plus importantes sources de l'accumulation conitalistes. l'accumulation capitaliste. »

On le voit, dès lors que le problème noir américain est situé à son origine même, il est clair que s'il met en jeu actuellement les Etats-Unis, de par son origine historique c'est l'Europe tout entière qui y est impliquée. L'Amérique n'a fait qu'hériter du problème racial que l'Europe avait concu, qui avait germé en elle, pour des raisons exclusivement économiques, et qu'elle a transmis aux Etats-Unis.

Ainsi, les 20 millions de Noirs américains sont les survivants des 400 millions d'Africains arrachés d'Afrique pendant trois siècles pour aller cultiver les terres américaines, non à titre de salariés mais en tant qu'esclaves. Et c'est cette différenciation entre maîtres et esclaves, créée pour des besoins économiques précis, qui se perpétue au-jourd'hui aux Etats-Unis. Si le problème noir américain se présente sous une forme raciale, la vérité est que les motifs en sont purement économiques. Ici, le racisme n'est qu'un moven pour atteindre des objectifs de profit.

Selon l'humeur du lecteur de journaux, selon aussi son degré de connais-sance du problème noir aux Etats-Tinis, il retiendra de la lecture de son quoti-dien, de l'écoute de la radio et des émissions de télévision qui l'informent, soit que la condition des Noirs aux Etats-Unis est en passe de se « normaliser », que le problème « va se ré-gler » et que l'on n'en parlera plus; soit que la situation s'annonce explo-sive; ou encore il retiendra les deux impressions contradictoires et peut-être s'interrogera-t-il sur cette contradiction, sur la relation entre les deux séries de

Montrons donc ce qu'est cette loi sur les Droits civiques; puis, montrons pourquoi l'été s'annonce « brûlant ».

Le projet de loi sur les Droits civiques, que certains journalistes n'ont pas hésité à qualifier de l' « acte politique du siècle », c'est, dans sa définition même, une mesure juridique, dont le propos est de résoudre un problème qui met en jeu désormais tout l'ensemble des facteurs qui font de la société américaine ce qu'elle est : puissance économique, mentalité des citovens américains, volonté des Etats-Unis de régir une part de plus en plus grande de la planète, etc..

Or, nous l'avons souligné, dès l'origine, la destinée et la marge de liberté de ces Noirs africains qui seront des Noirs américains est déià tracée. C'està-dire que dès l'origine, ils ne seront iamais considérés comme des citovens à part entière, mais comme des suiets quand bien même ils auront, par leur labeur forcé de 400 ans, contribué à asseoir la nuissance américaine.

Il est superflu de présenter le olisement progressif du Noir américain dans les catégories de statuts inférieurs. Tout le monde sait au'il ne se nasse nas de iour sans que des Noirs soient Junchés nendus, jetés en prison... Le Mississini et le « Sud profond » sont pour le Noir le cauchemar permanent de la déchéance de son humanité. C'est narce ane le Noir américain sait maintenant au'il n'est rien d'autre au'une machine à production, que sa condition est rava-lée — et depuis des siècles — à celle de sous-homme, qu'il s'est décidé à re-ieter la condition qu'on lui impose depuis l'époque de l'esclavage.

Ainsi, le vote de la loi sur les Droits civiques par le Sénat, après plusieurs tentatives qui n'ont pas vu le jour, n'est que le résultat d'une longue lutte mêlée

de sang, de haine.

Le pouvoir américain sait qu'avec la montée sur l'arène internationale des pays africains, il lui sera impossible pour s'allier « leur amitié » — étant donné le marché potentiel non négligeable qu'ils représentent — de briser dans l'œuf les aspirations de liberté des masses noires américaines; comme ce fut très souvent le cas.

Donc, c'est Bandoeng, le réveil des

peuples hier colonisés qui, en redonnant le sens de la combativité aux Noirs américains, a fait comprendre au pou-voir américain qu'il était trop risqué de s'opposer à l'élan de liberté qui traverse le monde des opprimés.

Il nous faut alors saluer en principe le vote de la loi sur les Droits civiques qui, selon son esprit, a pour but de faire disparaître la ségrégation en matière

Jean-Pierre N'DIAYE

d'établissements privés, de lieux publics, de transports, d'écoles et surtout de listes électorales. L'originalité et l'aspect sérieux de cette loi consistent particulièrement dans les dispositions écrites prévues par le Gouvernement fédéral pour l'application de la loi. Il est cer-tain qu'une loi n'a de sens que dans la mesure où les moyens sont prévus et appliqués pour lui donner sa réalité sociale. Le Gouvernement fédéral se déclare décidé à supprimer l'aide financière à tout programme ou activité qui maintiendraient une attitude de discri-mination raciale.

Quand on a suivi de près l'histoire du problème noir aux Etats-Unis, il ressort manifestement que les textes juridiques et constitutionnels, les amendements protégeant le droit des Noirs abondent dans la législation américaine. De la Proclamation d'Emancipation (1862) qui affranche les esclaves, au proprier de la les esclaves, au constitue de la les esclaves de la les esclaves, au constitue de la les esclaves de la les esclaves, au constitue de la les esclaves de la les escla premier Acte de la Reconstruction (1867) où le droit de vote lui fut octroyé, le sort du Noir « bénéficiera » en outre des 13° et 14° Amendements de la Constitution, puis de l'Acte des Droits civiques. Ce dernier, voté en 1875, stipulait que « Toutes les personnes sous la juridiction des Etats-Unis auront droit de la pleire jouissance des dispositions à la pleine jouissance des dispositions ou facilités et privilèges des hôtelleries, des transports publics, maritimes et ter-restres, dans les théâtres et autres établissements d'amusement publics; à l'exception des conditions et limitations établies par la loi et applicables à tous les citoyens de toutes races et de toute couleur, sans considération de servitude ancienne. »

Le rapprochement entre ce texte de 1875 et la loi votée en juin 1964, autrement dit la réédition d'une loi vieille de près d'un siècle — mais jamais ap-pliquée —, amène à s'interroger sur les chances d'application de la loi de 1964. Le pouvoir américains emploiera-t-il maintenant les moyens nécessaires pour aller à l'encontre des groupes politiques et financiers qui tirent un intérêt certain de l'oppression raciale infligée aux Noirs? Autrement dit, la question de la solution du problème ne se pose pas en termes de compréhension, mais en termes de pouvoir, en termes de force. Et c'est cela que les Black Muslims ont compris, ainsi que le Comité de Coordination des Etudiants « non violents » qui commencent à s'entraîner aux manifestations publiques violentes. Et même le Révérend Luther King, l'apôtre de la non-violence ghandienne, après de multiples désillusions, préconise en juillet 1064 « des actions de masse directes afin de provoquer l'intervention du Gouvernement fédéral, si le refus d'accepter l'intégration est généralisé. »

La conscience des peuples de couleur va de l'avant, et l'Amérique pour résondre le problème noir est obligée d'aller jusqu'au bout, c'est-à-dire de bouleverser ses structures économiques et sociales; car, encore une fois, si le problème a un aspect racial, il est plus qu'évident que son existence procède avant tout des intérêts économiques et politiques qu'il représente.

(1) Histoire de l'Afrique Noire.

Le carnet de DI

Nos deuils

Pierre DREYFUS-SCHMIDT

C'est avec une profonde émotion que nous avons appris la mort de M. Pierre DREYFUS-SCHMIDT, maire de Belfort, ancien député.

Membre du Comité d'Honneur du M.R.A.P., c'était un homme de cœur qui, depuis la fondation de notre Mouvement, n'avait cessé de lutter à nos côtés contre le racisme.

Nos exprimons à Mme Pierre DREY-FUS-SCHMIDT et à sa famille nos sincères condoléances.

Notre ami, Jean Schapira, secrétaire national du M.R.A.P., a eu la douleur de perdre sa belle-mère, Mme Henry de

Nous voulons lui affirmer, ainsi qu'a Mme Schapira et à sa famille, notre affectueuse sympathie.

Nos joies

Nous avons appris avec joie le mariage de Mlle Catherine LYON-CAEN, petite-fille de M. Léon Lyon-Caen, président d'honneur du M.R.A.P., premier président honoraire de la Cour de Cassation, avec M. Lionel WALTER.

Que M. et Mme Léon Lyon-Caen trouvent ici l'expression de nos plus affectueuses félicitations, et les jeunes mariés nos vœux les meilleurs.

Nous sommes heureux de féliciter nos amis Maurice EISENBERG, président du Comité du M.R.A.P. de Montreuil, et Madame, à l'occasion du mariage de leur fils Serge avec Mlle Monique BAYOU. Tous nos vœux aux jeunes mariés.

NAISSANCE

Nos amis Fernand et Marie-Eve BEN-HAIEM, membres du Conseil National du M.R.A.P., ont la joie de nous annoncer la naissance de leur fille Anne.

Nous leur exprimons nos cordiales félicitations et tous nos vœux amicaux.

ET LE CŒUR

mère ne se ressemblent pas. Pourquol vou-driez-vous qu'il n'y ait pas de différences entre hommes venus de tous les continents ? Serait-il souhaitable qu'il n'y en eût pas?

Les hommes, de plus en plus, voyagent, se mêlent, adoptent des techniques devenues universelles. Et les différences n'ont pas diminué pour autant. La multiplicité des langues, la diversité des mours, les dissemblances de mentalité subsistent, profondément enracinées dans les esprits et, semble-t-il, irreductibles -- et cela en un siècle où pourtant toutes choses bougent.

Ces différences, il était possible de les ignorer, ou du moins de n'en pas tenir compte aussi longtemps que, pratiquement, à l'exception de quelques individus appelés à voyager ou à séjourner à l'étranger, chaque groupe humain vivait dans son aire particulière. Le problème des différences entre hommes ne se posait qu'à une minorité. A ceux qui s'éloignaient de France.

Aujourd'hui, il n'en est plus de même. Le probleme est pose sux Français de France. A nous qui voyons arriver sur notre sol des hommes venus des pays méditerranéens proches du nôtre et aussi ceux d'outre Méditerranée, de l'Afrique du Nord et de l'Afrique noire.

On a pu parler - mais nous laissons la responsabilité de ce terme aux journalistes l' . invasion ..

Invasion souvent bien pitoyable. Invasion de ceux qui, à l'exception d'une minorité encore infime, se chargent des travaux les plus ingrats, quand ce ne sont pas les plus pénibles et copendant nécessaires à notre civilisation de bien-être.

Le proiétariat souffrant et --- ce qui est peutêtre pire encore - méprisé, qui dans le passé était français, tend à devenir étranger. A constituer une masse en face de laquelle l'opinion française qui se croyait à l'abri de tout racisme

Par le pasteur Pierre DUCROS

et qui facilement condamnait une telle attitude chez les autres, va à son tour devoir affronter

Quelques signes avant-coureurs se sont déjà manifestés. Ce journal en signale un certain nombre. La liste n'en est que déjà trop longue. Il est temps de l'arrêter.

Certains penseront qu'il n'y a pas à grossir de tels fuits, à ne pas en exagérer la portée, à ne pas leur donner une importance qu'ils n'ont pas 1 Certes, mais nous ne pouvons pas oublier les lecons d'une histoire encore bien proche et même contemporaine.

Quelques gouttes d'eau peuvent annoncer l'orage. Ouelques signes avant-coureurs peuvent preceder une tornade. Une opinion publique qui n'est pas sur ses gardes, peut être entraînée dans un flot de préjugés, quis de haines.

Et sans aller jusqu'à envisager le pire, un état d'esprit peut s'installer dont les manifestations seraient un démenti douloureux infligé aux conquêtes les plus pures de la civilisation.

ONOUETES, venons-nous de dire. C'est qu'en effet le problème du racisme n'est pas un problème imaginaire ou inventé, mais un probième bien réel, c'est-à-dire un probleme dont les racines plongent dans notre esprit, dans notre cœur, dans notre peau. Non pas un problème académique, mais un problème concret. Et désormais un problème immédiat.

Et c'est pourquoi l'antiracisme est essentiellement une victoire de l'esprit et du cœur - les deux sont nécessaires -- sur ce mouvement qui, si facilement, porte l'homme à s'écarter de qui ne lui ressemble pas et à le mépriser.

Victoire de l'esprit. Ne jamais toucher à l'affirmation de l'unité fondamentale des hommes, au delà de toutes les différences. Ne jamais décrocher de cette réalité. Pour nous justifier, ne jamais piétiner cette vérité. C'est le crime du racisme, poussé à l'extrême per l'hitlérisme, que d'avoir affirmé que, en principe, irrévocablement, dans l'absolu, les races sont différentes les unes des autres ; entendez par là que certaines sont irrémédiablement inférieures aux autres ! Le crime d'avoir transformé un état de fait appelé à se modifier, en un jugement de valeur brutal et définitif : d'avoir vu en des différences pure ment accidentelles et probablement passagères. des différences d'origine et de nature.

Plus que Jamais, retenons l'avertissement de Pascal : " Travaillons à bien penser : voilà les principes de la morale. « Que l'esprit ne s'égare

Victoire du cœur. Nous nous sentirons alors plus proches de ces frères... lointains, venus sur notre sol. Pour que justice leur soit faite, nous accepterons et même nous exigerons que soit pris sur le revenu national et donc sur notre revenu personnel, de quoi loger, instruire, saigner ces étrangers à l'égal des Français, ces étrangers dont nous trouvons pratique d'utiliser

Nous pouvons en être persuadés : sur ce plan de la justice et de l'amour du prochain, personne n'est perdant, personne I Ce qui est fait pour les uns est bénéfique pour les autres, pour tous !

Et dans cette atmosphère pourront s'établir, entre hommes appartenant à des nations et à des races fort différentes, des relations de compréhension et de cordialité qui seront pour tous un magnifique enrichissement et feront de notre France un pays où il fera bon vivre pour tous.

L'ESPRIT SAINT-CLAUDE: Un test pour les racistes

A PISCINE DE SAINT-CLAU-DE : UN TEST POUR LES RACISTES. » C'est sous ce titre, resument bien le situation, qu'une affiche apposée dans toute la ville et aux environs, convigit les Sanclaudiens, le lundi 6 juillet, à la Maison du Peuple, pour la réunion publique et controdictoire organisée par le

BATAILLE DE TRACTS

Plus d'un mois s'est écoulé depuis qu'a commencé « l'affaire ». La piscine, avec l'ensemble des aménagements qui l'entourent, sous l'appellation (impropre) de Centre Nautique du Martinet, était inauguré le dimanche 17 mai. Réussite remarquoble, tout à l'honneut de la municipolité, cette réalisation ultra-moderne, qui aurait dû n'apporter que joies et détente à la population, suscitait aussitôt des débats passionnés, en raison non pas de son aspect ou de sa conception, mais d'un surprenant paragraphe, à la fin de son « règlement ».

Celui-ci était ainsi conçu : « Ressortissants Algériens. — Les ressortissants algériens ne sont admis au Centre Nautique que sur pré-

rie d'un certificat médical, garant de leur

Affiché à trois exemploires sur le panneau

Deux ou trois jours plus tard, un autre

de l'Hôtel de Ville, le tract reproduisant ce

texte avoit été distribué abandamment, la

tract sortait des presses, riposte rapide et

vigoureuse aux mesures discriminatoires édic-

« Ainsi, proclamait-il, il suffira d'être Al-

gerien OU PRESUME TEL, pour être rejeté

de l'enceinte de la piscine, si l'on n'a pas

satisfait à l'humiliante formalité exigée por

le type sera plus ou mains proche du « type

Nord-Africain », pourro être contrôle, qu'il

(ou elle) soit ouvrier, étudient, ou touriste au

« Pourquoi, si l'on invoque des neces-

spires mesures de sauvegarde de la santé pu-

blique, ne règlemente-t-on pas, de la même

manière le libre accès des autres établissements

publics : bains-douches, cafés, salles de spec-

« Pourquoi, dès lors, ne prend-on pas la

même reglementation à l'encontre des Mara-

cains, puis des Noirs, puis des Portugais, puis

des Espagnols, puis des Italiens... et enfin des

« Pourquoi pas un certificat médical pour

l'ouvrier d'origine algérienne qui désire être

admis sur les lieux du travail, pour les enfants

de même origine qui désirent être admis à

l'opposition des travailleurs et des enseignants,

des croyants et des athées, de la jeunesse, à

annoncée au public, si brutalement et avec

toute forme de racisme, ce tract concluait

si peu de tact, ne soit pas rapportée.

« Sinon malhour à nous !

nous setaient promis. »

Anrès avoir exprimé en quelques phrases

« Il n'est pas possible qu'une telle mesure

« C'est que nous serions revenus au

« temps du mépris », où l'injustice faite à

quelques-uns peut laisser indifférents tous les

« C'est que d'autres temps bien sombres

Suivait la liste des signataires ; la Lique

des Droits de l'Homme, les Clergés Paroissiaux,

la Libre Pensée, les Syndicats C.G.T., C.F.T.C.

C.G.T.-F.O., le Syndicat National des Insti-

« Ainsi, tout homme ou toute femme dont

tées par la municipalité.

le règlement municipal.

tocles, terrains de sports ?

Français eux-mêmes ?

l'école ? »

veille et l'avont-veille de l'inauguration (1).

bonne sonté, et de leur carte d'identité. »

Communiste Français, le Parti Socialiste S.F.I.O., le Parti Socioliste Unifié, l'Union des Femmes Françaises.

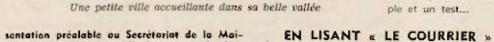
tuteurs, les Déportés F.N.D.I.R.P., le Parti

Devant cette rare unanimité, le députémaire de Saint-Claude, M. Louis Joillon, ressentant la nécessité de s'expliquer, rendait public un communiqué, également édité en tracts, où l'on pouvoit lire :

" Tous les Français sont suivis sur le plan médical de l'école à l'atelier et les étrangers, pour obtenir leur carte de séjour sont soumis à un examen sévère comportant notamment la radiographie et l'analyse du sang. Seuls parmi eux, les Algériens séjaurnent en France sans contrôle médical, hormis les salarics qui demeurent assex longtemps chez un employeur pour se présenter à la médecine du travail. Voilà donc le pourquoi clair, simple et motivé de la mesure instituée, laquelle avait été préalablement approuvée sans réserve par l'Amicale Sanclaudienne des Algériens. Les enfants algériens, fréquentant les établissements scolaires et soumis par consé-quent au contrôle médical scalaire, n'ont fait l'objet d'aucune formalité particulière. »

Cette tentative de justifier une mesure disriminatoire par un louable souci d'hygiène ollait-il couper court aux polémiques ? Certes

> L'affoire, dépossant le codre de la petite cité jurassienne, avait pris, entre temps, une ompleur nationale. Les informations parues dans toute la presse, l'interview de M. Jaillon à la télévision, avaient alerté l'ensemble de l'opinion, des protestations nouvelles s'élevaient, tandis que les racistes applaudissont bruyamment, réclamaient l'interdiction oux Algériens de toutes les piscines de France, voire même d'outres lieux publics. Une mesure discriminatoire prise pour la première fois par des autorités officielles, c'était pour les fauteurs de haine, une aubaine inespérée. Saint-Claude devenait à leurs yeux un exemple et un test...



Dans la ville même, accouraient des journalistes, et l'on vit, parmi eux, des reporters américains fort intéressés. Les porte-parole de l'Amicale des Algériens démentaient catégariquement avoir approuvé les dispositions pri-

ses par la municipalité. Alors que certains souhaitaient le silence, propice à l'apaisement des consciences troublées, et comptaient sur l'indifférence générale, sur le poids du fait accompli pour écarter pratiquement les Algériens de la piscine que d'autres suggéraient discrètement une

soit pour autant supprimé le parographe incriminé, le problème soulevé par la municipalité continuait de préoccuper les Sanclaudiens. Il suffit pour s'en convaincre, de consulter la presse locale et régionale.

Le 23 mai, l'hebdomadaire de Saint-Claude, « Le Courrier », présente sous une forme humoristique une justification des dispositions visant les Algériens, où il ne volt « rien d'humiliant », Le 30 mai, il décrit les mérites de la pisicine — qui sont réels — sons par-ler du règlement discriminatoire. Le 6 juin, il y revient pourtant. Reprochant à un journol parisien d'avoir écrit que la piscine était interdite aux Algériens, « Le Courrier » estime nécessaire d'affirmer que « de telles protiques ne sont pas en usage parmi les Sanclaudiens, quelles que soient les divergences qui les séparent », « Puisse cette simple constatation, ajoute-t-il, être le frèle lien capuble d'unir les uns et les autres dans la recherche d'une solution acceptable pour tous. » Il publie une déclaration du cai contrôleur du « Centre Nautique » : « Je jure devant Dieu que je n'ai refusé à aucune personne l'entrée de la piscine. » (En fait, aucun Algérien ne s'est présenté).

Le 20 juin, ,dans sa tribune libre, l'hebdoma daire sanclaudien reproduit un article adressé à un journal parisien par un membre du Conseil municipal, ami du maire. Celui-ci s'ef-force de distinguer deux catégories d'Algé-

« Les Kahyles qui sont installés depuis plusicurs années ici, travaillent régulièrement, vivent sans histoires, en bon voisinage avec les Européens, possant comme tout le monde des visite de la S.S. », et, d'outre port « tout un régiment qui va et vient, qui vit d'on ne soit quai et qui, jusqu'à ce jour est presque incontrôlable, que ce sait au point de vue sanitaire ou au paint de vue a police ». (2)



Le meeting du M.R.A.P. à Saint-Claude : Vue de la tribune pendant l'intervention de R. Maria

Les premiers, précise l'auteur de l'article, « n'aurant aucune difficulté à rentrer à la piscine ». Quant aux autres, « on a peur d'eux, non sans raison ». Il ne dit pas, toutefois, comment on peut les différencier à l'entrée de la piscine, mais reconnaît

« Le fait que le paragraphe concernant les ressortissants algériens soit rédigé d'une foçon trop sèche et trop peu nuancée — disons d'une façon trop administrative - est aussi un peu la couse de ce soi-disant scan-

Fort de cette prise de position officielle, maladresse d'un texte trop administratif ». Et il ajoute : « La mesure prise, telle qu'elle était présentée, avait, en effet, un coractère discriminatoire puisqu'elle visait les seuls Al-

le M.R.A.P. au député-maire de Saint-Claude (3), d'où il ressort clairement qu'il ne s'agit pas seulement... d'une question de mots

Le M.R.A.P.

demande des poursuites

contre « Minute»

Après la publication dans l'hebdoma-

daire « Minute », de plusieurs articles

tendant à créer un climat d'hostilité con-

tre les Algériens, le M.R.A.P. a adresse

une plainte au Procureur de la Républi-

Le M.R.A.P. demande que des pour-

suites soient engagées en vertu de la

loi du 29 juillet 1881, dont plusieurs arti-

cles, modifiés par le « décret-loi Mar-

chandeau », visent les diffamations, les

injures et les excitations à la haine con

Est-ce à dire que présentée d'une autre

façon la même mesure sergit plus acceptable ?

On ne saurait établir clairement ce qu'en

pense « Le Courrier », qui, reprenant la dis-

tinction entre les deux catégories d'Algériens,

" ceux qui travaillent et ceux qui ne font

« Notre souhait : une simple modification

au texte du règlement, en s'inspirant de la

façon large et humaine (?) dont il a été ap-

plique des l'ouverture de la piscine. Il ne

s'agit, en effet, que d'une question de mots,

et il est hors de doute qu'on puisse trouver

rien », conclut son article en ces te

en raison de leur origine.

severement punis. »

(1) Voir dans notre dernier numéro le facsimilé de ce tract et le commentaire de Nicole de Boisanger-Dutreil.

(2) En fait, rien ne justifie, parmi les Algériens de Saint-Claude une telle distinction. Tous travaillent. Un certain nombre d'anciens « harkis », il est vrai, ont parfois une con duite peu exemploire, mais ils bénéficient d'une mansuétude systématique de la part des

(3) Lettre publiée dans le dernier numéra de « Droit et Liberté ».

(Suite page 6)

Chronique de la haine...

MARS-AVRIL. Campagne raciste de hebdomadaire « Minute » contre les Algériens. Sous le titre : « L'invasion algèrienne en France », il écrit (27-3) : « Paris a peur la nuit... Dès la nuit tombée. la pègre nord-africaine attaque, a Titre du 10 avril : « La gangrène algérienne : comment ils envahissent nos hôpitaux, dévalisent la Sécurité Sociale... Voici comment Mohammed vit a nos crochets... » Du 17 avril : a L'invasion algérienne. La suite du dossier qui fait peur. »

9 ET 12 MAI. Expulsant des Algériens de leurs bidonvilles, à Argenteuil, les policiers se conduisent avec une particulière brutaité : les baraquements sont détruits ou incendiés, et les expulsés restent sans abri. Les mêmes faits se reproduisent les 16, 26 et 28 mai, dans la même ville et le 26 mai a

15 MAI. Distribution et affichage, à Saint-Claude, du réglement de la nouvelle piscine, exigeant des Algériens un certificat de bonne santé ».

FIN MAL Cédant aux pressions de certains groupes de « pieds noirs », le maire d'Aix-en-Provence s'oppose à la venue dans sa ville d'étudiants algériens, qui devalent faire un stage de 15 jours à l'Université,

5 JUIN. Nouvel article de « Minute » : La pegre algérienne menace nos villex...

rues s. Et. sous le titre ; « Ce qui vous guette dans vos piscines o, un encadre approuvant les mesures prises par le maire de Saint-Claude.

5 JUIN. Arrête deux jours plus tôt alors qu'il se reposait sur un banc dans un square du 11º arrondissement, un Algérien, Ahmed Kaddoura, violemment frappé par les policiers, meurt à la prison de Fresnes, d'une « hémorragie digestive d'origine traumatique. »

5 JUIN, Cent policiers envahissent à 6 heures du matin un foyer algérien à Nantes : coups, insultes, bris de valises et de meubles, précèdent l'arrestation de deux

7 JUIN. M. Abdelkader Menchou, demeurant à Gentilly, réprimande deux enfants qui avaient joué dans sa cave et les reconduit à leurs parents. Le père de l'un des enfants, agent de police, se livre à une violente agression contre M. Menchou et le fait arrêter par police-secours. La plainte de la victime est refusée au commissariat. Il faudra 48 heures et l'insistance de plusieurs témoins pour qu'une enquête soit

18 JUIN, Brutalement expulsés d'un bâtiment où ils habitaient, à Meudon, 150

17.000 armes braquées la nuit dans vos par les cars de police et abandonnés par petits groupes à différents points de Paris

> 19 JUIN. « Minute » poursuit sa cam= pagne : « Les voyous algériens nous chas : seront-ils de nos piscines ?... Les femmes e les enfants ont peur. »

dans des locaux habités par des Algériens à Denain et Ecochin (Nord). Plusieurs Algériens sont malmenés. L'un d'eux, qui avai pris peur et s'était enfui, est pourchassé on est sans nouvelle de lui.

20 JUIN. Des policiers font irruption

24 JUIN. « Carrefour », prenant la relévi de « Minute », se déchaîne contre les travailleurs immigrés, a L'immigration, san contrôle, écrit-il, renforce l'armée du vioet de la subversion. n

2 JUILLET. Se référant à la campagn de « Minute », l'ex-commissaire Dides, dan une question écrite au préfet de la Seine demande la création d'une compagnie d « gardiens de la paix maîtres nageurs pour « protéger les piscines » contre le « voyous algériens. »

2 JUILLET. Reconnus coupables d'avoi frappé des Algériens et cassé le bras I'un d'eux, trois policiers sont condamné à de légères peines de prison avec sursis.

20 ANS APRÈS

AUSCHWITZ

A la vitrine du libraire, on peut voir depuis quélque temps un livre de format poche « au titre évoquateur : « AUSCHWITZ », paru chez Julliard dans la collec-

Cet ouvrage est présenté par Léon POLIAKOV, un des plus grands spécialistes contemporains de l'histoire de l'antisémitisme. Après la dernière guerre, Léon POLIAKOV se consecre entièrement à l'étude des

archives du III Reich, dont il tire le « Bréviaire de la Haine » (récit de l'extermination des juifs à travers les différents pays d'Europe).

Actuellement, il termine le troisième et dernier volume de l' « HISTOIRE DE L'ANTI-SEMITISME », dont les deux premiers ont pour titre : « Du Christ aux Juifs de Cour » et « De Mahomet aux Marranes ».

A propos d' . AUSCHWITZ . Droit et Liberté a posé quelques questions à Léon POLIAKOV, ce à quei il s'est aimablement prêté.

Léon Poliakov, vous écrives dans la conclusion de votre livre sur Auschwitz que le nazisme évoque encore aujour-d'hui chez la plupart des Allemands des souvenirs heureux. Croyes-vous qu'un nouvel Auschwitz est possible en Allemagne

tre un groupe de citovens ou d'habitants - En parlant des souvenirs heureux, « De tels écrits, souligne la plainte, je n'avais en vue que les premières qui sont de nature à troubler gravement années du régime hitlérien, avant la la tranquillité sociale, doivent être très guerre lorsque le chômage fut suppri-mé et que les Allemands s'estimaient libérés des chaînes du traité de Versailles et ainsi de suite.

Les années 41-45 n'évoquent certainement pas chez les Allemands des souvenirs beureux et Auschwitz date de 1941. Pour répondre plus directement à votre question je ne crois pas du tout possible un nouvel Auschwitz en Allemagne. Ne fût-ce que parce que l'extermination des races dites inférieures faisait partie de projets hitlériens de domination mondiale et que dans notre monde tel qu'il est. les Allemands ne peuvent plus rêver à une telle domina-

- Selon vous, le nazisme et Auschwitz sont-ils des phénomènes spécifiquement germaniques?

 N
 il e racisme, ni la cruauté en-vers les vaincus ou les faibles ne sont bien entendu des phénomènes spécifiquement germaniques. Mais à partir du moment où les ignominies, qui théori-quement auraient été possibles partout, se sont produites précisément en Allemagne, on est en droit de poser la question : pourquoi en fut-il ainsi ?

— Vous porlez dans votre livre des

vieux rêves de domination germanique. Ne pensez-vous pas que le racisme blanc est un phénomène plutôt européen que

Il est certainement vrai qu'il s'agit d'un phénomène européen général, et son développement date de l'expansion Une interview de Léon POLIAKOV

coloniale dans les temps modernes (à laquelle précisément les Allemands n'ont pris qu'une assez faible part). De cette manière, il permettait de justifier l'exploitation des peuples dits de couleur. Mais c'est aussi un phénomène très complexe qui a bien d'autres racines.

- Par exemple? - Chaque groupe ou collectivité bumaine a une sorte de tendance naturelle à se croire supérieure aux autres et méme l'Eglise qui en principe est universaliste et antiraciste a élaboré dans l'Espagne du passé une théorie parfaitement raciste à l'égard des descendants des Maures et des juifs convertis (1).

Aux sources du racisme européen on trouve également le souci de la noblesse de défendre ses privilèges au moment où ceux-ci commençaient à être menacés. C'est ainsi qu'un certain comte de Boulainvilliers élabora au début du XVIII' siècle une théorie suivant laquelle le sang bleu de la noblesse n'était autre chose que le sang supérieur des tribus germaniques qui se répandirent en Europe au temps des invasions barbares. La doctrine de Gobineau et le racisme proprement allemand s'alimentaient également à cette

Mais même des personnages illustres et représentatifs du Siècle des Lumiè-res, tels que Linné on Buffon, avaient

classifications des ethnies on « races » humaines à attribuer aux Européens en général une supériorité intellectuelle et même morale sur les autres hommes.

- Y a-t-il selon vous un remède contre l'antisémitisme et le racisme? Les préjugés humains sont tena-

ces et votre journal par exemple est la pour nous informer sur les excès déplorables qui ne cessent de se manifester dans tous les pays et sous toutes les formes. Mais je crois qu'historique-ment racisme et antisémitisme sont en perte de vitesse ; c'est qu'il n'existe plus actuellement de grands dogmes, de théories universellement reconnues susceptibles de les justifier. La science a définitivement rejeté les théories raciales et l'Eglise de nos jours s'élève vigoureusement contre le racisme et l'anti-

Bien entendu il subsiste encore de nombreux facteurs d'inquiétudes.

Vous pensez à la propagande de « Rivarol » et autres organes de ce

Evidemment il existe encore en France toute une presse qui entretient l'agitation raciste d'une manière à peine camouflée et qui par exemple, afin de réhabiliter le nazisme nie même jusqu'à l'existence des chambres à gaz. Mais les grands foyers de danger me paraissent se trouver ailleurs. Je pense en particulier à la pénible lutte des noirs des Etats-Unis pour leur « déségrégation » ou au statut révoltant des noirs en Afrique du Sud. Entre autres conséquences, ces injustices, qui blessent de la manière que l'on sait les peuples excolonisés, pourraient conduire un jour à des explosions de racisme anti-blane tout aussi désastreux que l'autre,

- Pensez-vous que la jeunesse actuelle est mieux armée pour résoudre les problèmes racianx que la génération

J'en reviens à ce que j'en disais plus haut. Ni le racisme, ni l'antisémi-tisme n'ont disparu, mais depuis la dernière guerre, depuis Auschwitz, ils sont déconsidérés ; les racistes n'ont plus la même bonne conscience, d'où une sorte de ligne directrice générale qui peutêtre en effet nermet aux nouvelles générations de mieux s'orienter à travers

(t) a De Mahomet aux Marranes ».

RAVENSBRUCK

M' Catherine Ammar, ancienne déportée de la Résistance à Ravensbrück, avocat henoraire à la Cour de Paris, a bien voulu nous communiquer les réponses qu'elle a aites à une enquête entreprise récemment parmi les survivantes des camps nazis. Son témoignage - dont nous reproduisons ici de larges extraits - sera lu, nous n'en doutons pas, avec un grand intérêt.

Vos impressions à l'arrivée au comp

Pour moi, ce fut Neubrenn, et lorsque j'ai vu des hommes marchant à quatre pattes autour d'une cour, comme des chiens que des gardiens faisaient avancer à coups de fouet, j'ai eu d'un seul coup la vision d'un univers dantesque, auquel rien ne m'avait préparée. Rien ne pouvait donner une telle idée

de l'avilissement de la qualité d'homme. Nouvelles arrivées, nous possédions des colis de Croix Ronge, et ces prisonniers mendiaient un sucre à travers les grillages comme des fauves faméliques, pendant qu'ils effectuaient leur

Les coups pleuvaient lorsque l'un d'eux parvenait à atteindre la bouchée de nourriture ou le morceau de sucre que nous avions pu leur lancer.

Ils suppliaient malgré le risque Dans quel état de dénuement étaientils pour en être arrivés là?

Je crois que ces premières images m'ont marquées pour toujours. Ce fut mon premier choc.

De quoi avez-vous le plus souffert?

Sans hésitation je réponds : le froid plus que la faim, le froid plus que tout. Puis le travail forcé (non que mon travail fut I'un des plus durs), mais par le fait qu'il fut « forcé » et que mon esprit juridique et mon éducation basée sur le respect de la personne humaine ne pouvaient concevoir qu'un combattant

pût être aştreint au travail.

Dans cette vie en commun, les femmes appartenant à des milieux différents, ont montré peut-être le pire mais aussi le meilleur d'elles-mêmes. Le Dans le même ordre de souffrances

Me Catherine AMMAR ancienne déportée raconte...

ment systématique et la négation de notre caractère d'êtres humains,

C'est pour cette raison que les coups m'ont marquee, pins en temps que meurtrissures de l'ame que coups en soi. A telle enseigne que la première gifte que j'ai reçne à Ravensbrück, notamment, m'a paru le plus rude outrage... parce ou'il était le premier.

Quant à la promiscuité, la lutte pour la vie dans les baraques, l'isolement loin des miens, la maladie, le revier (1) ou la peur, cela m'a toujours paru très C'était l'ensemble des conséquences

inéluctables des risques que j'avais pris une fois pour toutes au départ en faisant de la Résistance. Et c'est pourquoi j'ai réservé parfois ma pitié à toutes celles qui étaient la un peu par hasard : déportées occasion-

nelles, ou même déportées de droit com-Puis, ces soi-disant promiscuites portaient en elles-mêmes leur réconfort ou leur stimulant suivant le caractère de

iavorisé un « brassage » qui pour certaines a été bénéfique. Il y a eu des dévouements insoupçonnés et une solidarité extraordinaire parmi toutes les Francaises, qui ont permis à certaines ames d'élite de s'épanouir, de rayonner, de donner... L'esprit souffle où il veut, et dans mon groupe de Françaises résis-tantes, il semble que plus la chair était meurtrie, plus le corps était avili, et plus une certaine poésie faite de dévouement et d'élévation d'ame, a pu fleurir, l'oscrais même parler d'évasion par l'Esprit, à cause de l'Esprit, grâce à

Comment avez-vous lutte pour survivre et tenir et pour continuer votre action de résistante?

Par la camaraderie systématique avec toutes et l'amitié organisée avec quelques-unes. l'ai souvent laissé ma soupe, mais certaines compagnes m'ont réchauffée, avec des papiers et des tissus volés qui n'avaient, comme vous le savez, qu'une vie éphémère, car les blokovas nous mettaient à nu plusieurs fois pour culever ces quelques adoucisse-

l'ai essuyé des larmes, mais certaines camarades m'aidaient à retrouver des vers et des souvenirs et des histoires à raconter. Evasion par l'Esprit, comme ie le disais plus haut, création d'un Sur-Moi, comme disent les philosophes.

Vos réactions à la Libération?

Dégoût, lassitude, incompréhension, Oh! la curiosité faussement apitoyée

(1) Revier : infirmerie.

(Suite page 6.)

SAINT-CLAUDE: Le meeting du M.R.A.P.

(Suite de la page 5)

L'est heureux, il est réconfortant qu'à Saint-Claude même, l'affaire de la piscine ait donné lieu à de telles controverses. L'émotion des uns, la mauvaise conscience des autres expriment l'attachement de tous aux grands principes mis en cause. En intervenant dans le débat, le M.R.A.P. a entendu souligner que des mesures discriminatoires introduites officiellement en un point quelconque du pays risquent d'avoir sur le plan général les plus graves conséquences et que cette affaire, en définitive, concerne tous les Français.

Après une enquête menée sur place, au nom du Bureau National, par Louis Lefévre, nos amis sanclaudiens préparèrent activement la réunion publique et contradictoire du 6 juillet.

Près de deux cents personnes étaient présentes, ce soir là, dans la salle de la Maison du Peuple, tondis que, sous la présidence de M. Maurice Rollandez, délégue du Syndicat National des Instituteurs, les représentants de divers groupements prenaient place à la tribune : MM. Léon Bacheley (Ligue des Droits de l'Homme), Jean Bourgeat (Libre Pensée), André Selva (C.G.T.), Jean Meynier (C.F.T.C.), Aimé Prost-Taurnier (F.N.D.I.R.P.), Jean Pernier (P.C.F.), Serge Canier (S.F.I.O.), Henri Rémy (P.S.U.), Mme Cavallé (U.F.F.) Dans l'assistance se trouvaient également trois prêtres, trois conseillers municipaux (dont deux appartenant à la majorité), ainsi qu'un groupe de travailleurs algériens.

Après une brève introduction, rappelant les données de l'affaire, M. Rollandez donne lo parole aux deux membres du Bureau National venus de Paris, Roger Maria et Albert Lévy.

Les microbes « bien de chez nous » sont-ils moins dangereux?

C'est sur le caractère à la fois arbitraire et inefficace de l'interdiction visant les Algériens qu'insiste tout d'abord Roger Maria,

La municipalité, explique-t-il, prétend avoir été inspirée uniquement par des considérations d'hygiène. Alors qu'il existe des piscines dans un nombre important de communes françaises, faut-il croire qu'un seul maire, celui de Saint-Claude, désire sauvegarder la santé de la population ?

Et si tel est bien son souci, pourquoi imposer un contrôle aux seuls Algériens?

Tous les Français ne sont pas « suivis » par la Sécurité Sociale. Et quand bien même ils passeraient une visite une fois par an, ce ne serait pas la garantie qu'ils n'ont aucune maladie contagieuse le jour où ils se rendent à la piscine. Même un « certificat de bonne santé », donné la veille peut perdre toute valeur, puisque certaines maladies sont incubées plusieurs semaines, et que d'autres peuvent être contractées en quelques heures.

« Est-ce à dire, s'écrie Roger Maria, que les microbes « bien de chez nous » seraient moins dangereux que les autres ? »

D'ailleurs, poursuit-il, une protection de ce genre, en bonne logique, devrait s'appliquer aussi dans les cafés ,les restaurants, les bains-douches, les salles de spectacles, les terrains de sports, les wagons du métro, à l'école, en un mot dans tous les lieux publics. En fait, c'est à chaque instant de la vie que chacun de nous est menacé. Mais le corps se défend contre ces attaques permanentes. Et c'est peutêtre dans une piscine que le risque est le plus réduit, d'autant plus qu'un système de purification de l'eau est toujours prévu et qu'à Saint-Claude il est particulièrement perfectionné. Ce qui compte ovant tout, c'est de veiller à ce que chaque usager passe à la douche ovant de se baigner.

Quant à la polyomiélite, son développement est lié, précisément à celui de l'hygiène, et c'est aux Etats-Unis qu'elle fait le plus de ravages.

La véritable contamination

En réalité, montre Roger Maria, l'hygiène n'est qu'un prétexte : on a voulu écarter de la piscine les travailleurs algériens, on a cédé aux préjugés racistes .L'application de la mesure prévue par le règlement ne peut se réaliser que sur la base d'une appréciation « au faciès » : non seulement des sportifs d'origine nord-africaine, tels que Mimoun au El' Mabrouk, ou le nageur Nakache seraient soumis à cette formalité offensante, s'ils se présentaient au Centre Nautique, mais quiconque a le teint basané, ou une certaine coupe de visage. Comment prétendre alors que les Algériens qui travoillent échapperaient au contrôle, puisqu'il faudrait, de toute façon, leur demander la preuve qu'ils ent un emploi ?

der la preuve qu'ils ont un emploi?

« On ne doit pas minimiser la gravité de ces discriminations, conclut l'orateur. Le racisme, s'il finit par les chambres à gaz, commence parfois par des actes en apparence anadins. Nous devons y prendre garde dès le début, avant qu'il ne sait trop

tard. Lo véritable contamination dont nous devons protéger notre pays, c'est celle du racisme. Soyons toujours vigilants : pas de ça chez nous ! »

Le racisme cherche toujours des prétextes

Notre rédacteur en chef, Albert Lévy, commence son intervention en assurant que les orateurs parisiens ne sont pas venus pour donner des leçons aux Sanclaudiens, puisqu'aussi bien, ceux-ci dans le présent comme dans un passé récent, au temps de la Résistance, ont manifesté leur opposition au racisme, leur traditionnel attachement aux principes républicains. Il souligne également que le M.R.A.P. n'est nullement guidé par des considérations politiques, locales ou nationales, mais que son action contre toutes les formes et toutes les manifestations de racisme, quels qu'en soient les auteurs ou les victimes.

Se référant à une lettre de M. Jean-Pierre Prévost, rédacteur en chef de l'hebdomadaire M.R.P. « Forces Nouvelles » (1) Albert Lévy montre que, dans son parti même, l'attitude du maire de Saint-Claude suscite des critiques.

Etudiant ensuite les préjugés, plus ou moins conscients, qui subsistent en France, Albert Lévy souligne que des mesures comme celle qui a été édictée par la municipalité, en suscitant la suspiscion et la méfiance à l'égard de tout un groupe, ne peut qu'entretenir et accroître ces préjugés. Le fait que l'on prétende justifier cette mesure par un souci d'hygiène (sans fondement réel), ne doit pas en minimiser la portée, car les préjugés, le racisme cherchent toujours des prétextes et des justifications.

Si l'état de santé des travailleurs algériens présente des déficiences, poursuit l'orateur, c'est un problème social qu'il aurait fallu résoudre avec des mesures appropriées, plutôt que d'en prendre acte à l'occasion de l'ouverture de la piscine. Ces travailleurs que l'on admet bien sur les chontiers et dans les usines, où ils contribuent à la richesse économique de la région, sont, eux aussi, des administrés de Saint-Claude. S'ils sont défavorisés, il faut les aider davantage, il faut contribuer à ce qu'ils vivent dans de bonnes conditions matérielles et morales, à ce qu'ils sortent de l'isolement.

Préférez l'approbation des gens de cœur!...

Citant un certain nombre de prises de position et d'actes hostiles aux Algériens qui ont eu lieu dans la dernière période, Albert Lévy montre que les racistes se sont saisis du règlement de la piscine de Saint-Claude pour s'en faire un drapeau. Le caractère officiel de ce texte leur est un encouragement, et ils souhaitent l'ins-

tauration d'une ségrégation généralisée qui serait une honte pour notre pays, un danger pour nos libertés, « Car, déclaret-il, admettre sans réagir qu'un groupe soit maltraité, c'est donner des armes à l'injustice, à l'arbitraire, c'est leur donner le moyen de se retourner contre tous. Admettre que des hommes soient surexploités, traités en parias, c'est laisser le champ libre à des atteintes qui — de proche en proche — compromettent notre propre niveau de vie ».

Aussi, regrettant que le maire, invité à la réunion n'ait pas cru devoir venir prèsenter son point de vue, notre ami lui lance un vibrant appel : « Nous ne méconnaissons pas les difficultés que vous pouvez rencontrer. Mais mettre fin à une injustice, dans quelques canditions que ce soit ne saurait causer de tort, bien au contraire, à qui sait faire preuve de résolution et agir à temps... Vous avez reçu les éloges bruyants des racistes, qui vous encouragent à la fermeté : permettrez-vous que votre ville soit donnée en exemple par une feuille à scandale, par les torchons fascistes? Préférez à cela l'approbation des antiracistes de toutes tendances, des gens de cœur, qui attendent de vous un geste de réparation, un geste d'humanité !... »

Les interventions sont suivies d'un bref débat, au cours duquel Roger Maria et Albert Lévy apportent diverses précisions. Les conseillers municipaux présents reconnaissant la sagesse de la position du M.R.A.P., l'assistance unanime leur demande d'intervenir auprès de leurs collègues pour qu'il soit mis fin à une situation injustifiable.

L'équivoque demeure

Les antiracistes de Saint-Claude entendent veiller à ce que cette réunion ne soit pas sans lendemain.

Déjà, un premier résultat est acquis : le règlement de la piscine a été retiré du panneau d'affichage de l'Hôtel de Ville, où il était apposé. Il ne figure pas non plus à l'entrée du Centre Nautique. Mais ce règlement distribué à la population, demeure, jusqu'à nouvel ordre, applicable. Les Algériens ne paraissent guère disposés à se rendre à la piscine tant que la mesure qui les vise n'aura pas été officiellement annulée.

Une prise de position du maire ou du Conseil Municipal — qui doit se réunir prochainement — pourrait seule, mettre fin aux équivoques.

A Saint-Claude, mais aussi dans l'ensemble du pays, nombreux sont les démocrates qui demandent une fin rapide de cette malencontreuse affaire, pour que triomphent la raison, le droit et la dignité humaine.

(1) Lettre publiée dans « Libération » du 23 juin 1964

Tel père, tel fils...



Croix gammée, drapeau nazi, chemise brune: c'est Horst Adolf Eichmann, 24 ans, le digne fils de son père, lequel fut pendu en Israël pour avoir dirigé le massacre massif de millions de personnes dans le cadre de la « solution finale de la question juive ».

Pas du tout gêné, ce nazi impénitent joue les disciples fidèles en annonçant dans une conférence de presse à Buenos-Aires, la formation d'un parti national-socialiste argentin.

Horst Adolf Eichmann vit en Argentine où déjà son père, avant d'être capturé par des Israéliens, avait trouvé refuge, comme beaucoup de responsables nazis.

Grace au trésor de guerre amassé par les SS, à de multiples complicités, aux réseaux d'évasion mis en place, les plus dangereux de ces criminels, qu'ils soient en Espagne, comme Degrelle et Skorzeny, en Afrique, au Moyen-Orient, en Amérique du Sud (comme Eichmann, Martin Borman, Mengele,)... ou qu'ils soient demeurés en Allemagne, ont constitué une véritable internationale néo-

Ils ne renoncent pas à prendre leur revanche; ils s'appuient sur tous les groupes racistes existant dans le monde, sur tout ce qui peut effacer, dans la vie internationale, les conséquences de leur défaite.

Ils ont pu organiser réremment l'évasion de Zech-Neuntwich. l'officier SS qui s'est échappé de la prison de Brunswick, en République Fédérale Allemande. c gagné l'Egypte, et dont la présence vient c'être signalée en Afrique du Sud, endroit révé pour un raciste tel que lui.

Ravensbrück

(Suite de la page centrale)

de certains. J'ai été un an au moins une inadaptée au monde, avec une susceptibilité à fleur de peau. J'ai joué le jeu en gardant le silence.

Puis je me suis rendue compte que les grandes vertus nécessaires dans un camp, doivent céder, dans la vie ordinaire, aux petits qualités de tous les jours, bonne humeur, sourires... Il fallait réapprendre tout cela et le réapprendre que comparades (

prendre aux camarades (...).

Les civils ont eu de grands torts à notre retour, mais il y avait un fossé entre eux et nous dont ils n'étaient peut-être pas plus que nous responsables. Il m'a fallu plus d'un an, presque deux ans, pour le comprendre et l'ad-

Vos sentiments actuels

Nous avons fait partie de l'Histoire, nous avons même fait l'Histoire, mais il ne faut pas s'arrêter à une période de sa vie. La vie continue. Elle présente d'autres problèmes à résoudre, elle réclame d'autres devoirs, d'autres horizons... Je reproche à bien des déportées une certaines sclérose de pensée, une hypertrophie du Moi de jadis, et de nostalgiques et stérile regrets.

Je n'ai rien oublié et quand j'ai l'oc-

Je n'ai rien oublié et quand j'ai l'occasion de revoir mes sœurs de misère, j'ai chaud au cœur... même si elles sont vieillies, amoindries parfois.

Mais ne pas oublier que, même si nous n'avions pas subi la déportation, 20 ans après, la presque vieillesse est là... Donner son rôle au facteur Temps. Le nier est une absurdité.

Il y a, bien sur, les maladies des déportés : vieillesse prématurée, troubles de toutes sortes, dégénérescence accentuée, etc. Mais ne pas oublier entre nous le miracle de jadis : notre survie. Le corps a su résister, a découvert en lui des forces insoupçonnées... Ces forces peuvent encore jouer maintenant; même si nous sommes plus malades que nos contemporains dans notre chair, nous avons par ailleurs aussi des forces morales que nous pouvons ranimer, cultiver encore... et je crois en ces forces.

Plusieurs fois j'ai « survécu », même depuis le retour... et encore cet hiver.

ver.
Le fait de notre déportation le plus spectaculaire actuellement, consiste justement dans ces forces-là, issues de nos faiblesses et de nos invalidités-mêmes

Un médecin m'a confirmé cette vérité scientifique que j'ai sentie en moi.

C'est pourquoi, si je n'accepte jamais qu'on puisse oublier que j'ai été une Résistante, je m'efforce, à l'encontre de certaines ex-déportées, de faire oublier que j'ai été une déportée. Je m'explique : avoir été déportée, ce n'est pas un titre de gloire, c'est un titre de malheur. Je déteste la commisération. Avoir été déportée, e'est avoir été prise par des bourreaux qui ont joné avec nous et surtout avec nos morts, victoire momentanée mais qui hélas a causé tant de pertes...

Bien sûr, comme but : défendre notre patrimoine moral... car nos misères passées, et surtout le souvenir de nos disparus, commandent et doivent commander le respect. Mais depuis notre déportation d'autres misères sont nées, d'autres guerres, d'autres victimes. Penser maintenant à panser celles-là...

Les ex-déportées résistantes doivent

Les ex-déportées résistantes doivent faire face avec le même enthousiasme aux problèmes non pas d'hier ni d'aujourd'hui, mais de demain et transmettre à leurs enfants, non pas leur idéal de iadis, mais une soif inextinguible d'idéal.

Les artistes contre le racisme

Brillant succès de l'exposition-vente des 29 et 30 juin au Palais Galliera

UVERT par Maîtres Maurice Rheims et Philippe Rheims, le livre d'or de l'exposition-vente d'œuvres d'art, organisée par le M.R.A.P. au Musée Galliera, les 29 et 30 juin, porte des signatures nom-

Nous pouvons y reconnaître, entre autres, ceiles de MM. François Wehrlin, représentant la Direction Générale des Arts et des Lettres ; Pierre Lebar, représentant le Directeur général de l'U.N.E.S.C.O. ; Mme la Duchesse de La Rochefoucauld ; le professeur Gilbert-Dreyfus, de la Facul té de Médecine ; le Dr Dalsace ; M. Léo Parti Communiste Français; l'artiste Re-née Lebas; Mme Marcelle Georges-Huis-man; celles aussi de nombreux peintres, critiques et collectionneurs.

Tous les visiteurs s'accordaient à sou-ligner la haute tenue de cette manifestation artistique et humaine, l'intérêt des œuvres — toiles, sculptures, gouaches, dessins, estampes — offertes au M.R.A.P., et portant les signatures de 96 artistes parmi les plus représentatifs de notre

« Cette Exposition-Vente à laquelle notre poète, notre ami Jean Cocteau avait, quelques mois avant de nous quitter, donné le départ, sera digne de lui, de vous, de notre Mouvement contre tous les racis-mes et pour la paix » : ces mots écrits par le président Pierre Paraf dans la préface du très beau catologue, trouvèrent ainsi leur pleine justification.

Le 30 au soir, la vente effectuée avec brio par Mª Maurice Rheims et Philippe Rheims, reunit une foule nombreuse.

Les fonds recueillis donneront au MRAP des moyens plus étendus pour secourir les victimes, encore trop nombreuses, du racisme, pour accroître la portée de son combat si nécessaire aujourd'hui.

Que soient chaleureusement remerciés les artistes ou leur familles dont la générosite a permis cette grande et belle entreprise, et tous ceux de nos amis qui, par leurs efforts de plusieurs mois, ont contribué à la mener à bien.



M. Pierre Lebar, représentant l'U.N.E.S.C.O., reçu par Pierre Paraf et Charles Palant, président et secrétaire général du M.R.A.P. A gauche : M. Léo Figuères



De nombreux visiteurs... De face, au centre : Renée Lebas

LL VEUT VOTER

(Suite de la page 8)

une autre la suivit. De nouveau, il colla le bras à son côté. Mais sans plus de succès. Il renonça (...)

Le personnage osseux fit claquer ses lèvres, puis, d'un geste violent, jeta son crayon sur le bureau. Il regarda Will, puis Sam.

— Sam, dit-il. Tas des ennuis avec ce petit gars, Sam ? Tu vas pas te laisser embêter par ce petit gars, dis. Sam ? Tu vas pas te laisser faire ?

Savoir dormir...

- Charlie, dit Sam. Voyons, Charlie, tu vas pas croire ca, quand même ! Tu vas pas croire ca ! Et ce p'tit gars, il croit pas ça non plus.

T'en es bien sûr, Sam ? T'en es

Vaut mieux que je le sois, si le p'tit gars, il sait où est son intérêt.

Tu crois qu'il le sait, Sam ?

Tu le sais ? demanda Sam à Will.

Oui, Monsieur.

Charlie reprit son travail.

— P'tit gars, dit Sam, c'est bien sur ? T'es membre d'aucune organisation ?...

 Non, Monsieur. J'en suis sur.
 Sam ramassa tous les papiers de Will, en fit en tas bien net, qu'il posa au milieu du bureau II ôta la cigarette de sa bouche et l'écrasa dans le cen-drier débordant. Puis, de nouveau, il ramassa les papiers de Will et les lui

- Tas fait ton service. Exact ?

- Oui, Monsieur.

- T'as été deux ans sous les drapeaux. Exact ? · Oui, Monsieur.

T'as encore six ans à faire dans la réserve. Exact ?

- Oui, Monsieur. — Et t'en fais partie, de la Réserve, tel que t'es là... Exact ?

Oui, Monsieur. – Tu m'as menti ici, tout à l'heure. Exact ?

Non, Monsieur.

— Oh que si, p'tit gars. Oh que si ! Tu m'as bien dit que tu faisais partie d'aucune organisation ? Hein ?

Cui, Monsieur. Je suis réserviste, mais je n'ai pas pensé que c'est de ça que vous parliez... J'en fais partie, c'est tout. Ça ne m'oblige pas à assister à des réunions, ou des trucs comme ça... J'ai cru, moi, que vous parliez d'une organisation civile.

De toute façon, quand t'as affirmé ne faire partie d'aucune organisation, c'était un mensonge. Tu ne vas pas me dire le contraire, p'tit gars ?

Sam avait réussi à coincer Will. Quand il avait posé cette question sur les organisations, Will avait tout naturellement pensé à une association communiste, ou à un groupement dans ce

Alors ? C'était bien un mensonge? Non, Monsieur.

Les yeux de Sam se rétrécirent. Will reprit :

Non, Monsieur, ce n'était pas un mensonge. Il n'y a pas de mal à être dans la Réserve. Tout le monde est obligé d'y passer. Et si je suis réserviste, c'est indépendamment de ma volonté,

— Je sais qu'il n'y a pas de mal à être dans la Réserve, dit Sam. N'empeche que tu m'as menti, ici, tout à

Je n'ai pas menti. C'est juste que je n'ai pas compris votre question.

- Tu l'as comprise, ma question, p'tit gars. Tu l'as parfaitement comprise, et tu m'as menti! Allons, c'était bien un mensonge

- Non, Monsieur.

— Dis done p'tit gars, tu ne vas pas me regarder en face, en me soutenant que tu n'as pas menti ? (Sam criait presque.) Enfin, c'était un mensonge, oui ou non ?

- Oui, Monsieur, dit Will, qui remit ses papiers dans la poche de sa veste. Hé oui, c'était un mensonge !

Sam repoussa sa chaise. — C'est comme ça, p'tit gars ! Pas question de t'inscrire sur la liste élec-

torale. T'as pas qualité. Les menteurs, ils ont pas qualité. - C'est comme ça.

Sam cracha presque ces derniers mots, et pendant une seconde, il braqua son regard sur Will, puis il fit pivoter sa chaise pour faire face à Charlie.

- Charlie .. - Oui, Sam.

- Charlie... Tu veux descendre le premier, tout à l'heure, pour bouffer ?

(Copyright Editions Robert Laffont.)



La première réunion du nouveau Conseil National

Elu le 24 mai, à la Journée Nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la Paix, le nouveau Conseil National du M.R.A.P., qui compte 180 membres, a tenu sa première réunion le 10 juin à l'Hôtel Moderne, sous la présidence de Pierre Paraf.

Le rapport présenté par Albert Lévy, au nom du secrétariat, soulignait l'ampleur et le retentissement de la Journée Nationale, l'union réalisée à cette occasion, et la grande portée des travaux accomplis. D'autre part, il soumettait au Conseil les différentes tâches que le M.R.A.P. doit poursuivre, en fonction des données actuelles du racisme.

De nombreuses interventions eurent lieu : celles de Madeleine Reberioux et Joseph Creitz, sur l'agitation des groupes fascistes, qui ont attaqué une réunion du M.R.A.P. à Mâcon, et sur la nécessité de les mettre hors d'état de nuire ; de Louisette Hirsch, Elisabeth Labrousse, Alain Ganssel, sur la condition des tra-Alam Gaussel, sur la condition des tra-vailleurs immigrés et le racisme anti-algérien; Louise Alcan, sur le problème de la prescription des crimes de guerre; Charles Ovezarek et Jean Schapira, sur la propagande du M.R.A.P. et le fonc-tionnement des organismes de direc-tion; Andrée Wins, sur les réalisations du Comité du Nord; M. Zuckerman, sur la législation antiraciste et l'éducation de la jeunesse.

Charles Palant, après avoir tiré les conclusions des débats et proposé la création de plusieurs groupes de travail pour étudier toutes les suggestions formulées, fit voter une résolution s'élevant contre la répression raciste en Alfrique du Sud

et contre le procès de Prétoria.

Présenté par Me Armand Dymenstajn, le nouveau Bureau National fut élu à l'unanimité. Nous en donnons-ci-dessous la composition.

LE BUREAU NATIONAL

Pierre Paral, président du M.R.A.P.

Pierre Parat, president du M.R.A.P.
Charles Palant, secrétaire général.
Julien Aubart, Renée Baboulène, MarieEve Benhaïem, Adolphe Berno, Harry
Blaig, Bronia Blond, Nicole de Boisanger,
Marie-Magdeleine Carbet, Alexandre ChilKozlowski, Henri Citrinot, Joseph Creitz,
Mº Odet Denys, Mº Armand Dymenstajn,
Paralette Collborg, Albert Gradatein, Marie Paulette Goldberg, Albert Gradztein, Maurice Imerglik, Marie-Louise Kahn, Louise Kanar, B. Kleinman, Henri Krziwkoski, Renes Lacombe, Françoise Lemort, Albert Rene Lacombe, Françoise Lemort, Albert Lévy, Armand Loca, Marcel Manville, Ro-ger Maria, Marcelle Nys, Charles Ove-zarek, M^e Jacqueline Placidi-Monnet, Ma-deleine Rebérioux, Nicole Rosenbaum, Claude Rutili I équard Sainville, M^e Jean Schapira, Nico Sciaki, Jean Schmidt, Hu-gues Steiner, Edouard Tchorewski, Roger Valid, Mme Valid, Gilbert Weissberg.

REPRESENTANTS DES COMITES LOCAUX :

Barbier (Valenciennes), Nicole Carnez (E.N.S. de Fontenay-aux-Roses), Claude Dantziger (Clermont-Ferrand), Fridman (Lyon), Georgette Gebelin (Nimes), M. et Mme Guedj (Toulouse), Léon Hertz-berg (Nancy), Geneviève Roudil (E.N.S. de Fontenay-aux-Roses), Samary (Cannes), Schein (Strasbourg), Albert Slanoski (Rouen), Trauman (St-Quentin), Andrée Wins (Nord).

COLLABORATEURS DU BUREAU NATIONAL:

Marguerite Kagan, Louis Lefèvre, Sarah Marillier.

Le 19 juin, à Champigny (Seine), le M.R.A.P. a organisé une soirée cinématographique annoncée très largement par tracts et par affiches. Charles Palant, sccrétaire général du M.R.A.P., fit un exposé sur le racisme et ses différentes formes. Il insista particulièrement sur la nécessité d'une législation antiraciste en France.

Puis la soirée, placée sous la prési-dence de M. Mélé, adjoint au maire (M. Talamoni, sénateur-maire, s'étant fait excuser), se poursuivit avec la projection du film de Stanley Kramer, « La chaî-

A l'issue de la réunion, le responsable local du M.R.A.P., notre ami N. Sosna, a enregistré plusieurs adhésions.

■ A l'Ecole Nationale de Radio-Technique d'Electricité Appliquée, le 19 mai, a eu lieu une conférence-débat sur « Le Vicaire », avec la participation de Me Armand Dymenstajn, secrétaire national du M.R.A.P.



MOUVEMENT CONTRE LE RACISME l'Antisémitisme et pour la Paix

30, rue des Jeuneurs - PARIS 2°



Le présent Bon de Soutien peut permettre au souscripteur de bénéficier d'un des cadeaux suivants

Un Bon d'achat de 5.000 NF (500.000 anciens) au Bazar de l'Hôtel de Ville

- Une caméra Paillard Duomatic 8 mm et un projec teur Zeiss (valeur 2.000 NF)
- Deux téléviseurs Schneider • Plusieurs postes à tran-
- Plusieurs sieges Steiner Un magnétophone
- Un appareil photo • Deux paires de jumeiles
- Une semaine aux sports d'hiver

ainsi que de nombreux autres objets de valeur.

OUTIEN

Repartition des cadeaux lors du grand Gala antiraciste du 22 Novembre 1964, Salle Pleyel - PARIS.

UN CADEAU EXTRAORDINAIRE

Parcourir les innombrables rayons d'un grand magasin de Paris, choisir des marchandises de toutes sortes jusqu'à un montant de 5.000 francs (500.000 anciens francs), emporter (ou se faire livrer) ces marchandises sans débourser un centime : voilà ce qui sera possible pour un ami du M.R.A.P. en novembre prochain.

Cet ami, ce peut être vous, si vous êtes l'heureux souscripteur du BON DE SOUTIEN du M.R.A.P. dont le talon sera tiré au gala antiraciste du 22 novembre à la salle Pleyel.

Si vous avez déjà reçu des Bons de Soutien, hâtez-vous, en les réglant, de retourner les talons pour le tirage.

Si vous n'en avez pas encore, demandez-les d'urgence au M.R.A.P., 30, rue des Jeûneurs, Paris-II°, pour vous-même et pour vos amis. Le carnet de 5 bons :

ILL VEUT VOTER

ILL entra, se planta devant le bureau et Sam lui dit qu'il voulait voir ses papiers : lettre de démobilisation, diplôme d'enseignement secondaire, acte de naissance, carte de Sécurité sociale, d'autres pièces encore. Will avait tout. Il se sentit rassuré en ten-

dant les documents à Sam.

— T'es membre d'une organisation quelconque '

- Non, Monsieur.
- T'en es bien sûr ?
- Oui, Monsieur.
- T'as entendu parler du quinzième amendement ?
 - Oui, Monsieur.
- Qu'est-ce qu'il dit ?
- C'est là qu'il est dit que tous les citoyens ont le droit de vote.
 Il te plaît, ç'ui-là, hein, p'tit gars ?
- Hein ?
- Oui, Monsieur. Ils me plaisent tous. Les yeux de Sam se dilaterent. De son poing droit, il frappa la surface
- C'est pas ce que je te demande.
 Je t'ai demandé si tu aimais le quinzième amendement... Maintenant, si t'es pas capable de répondre à mes questions...

- Je l'aime, interrompit Will, qui

vit Sam chercher son souffle. Sam regardait Will. Son poing, qui frappait le bureau, s'ouvrait et se refermait. Sa mâchoire pendait.

— Charlie...

- Oui, Sam. (Sans lever les yeux.) — T'as entendu ça ? (Il regarlait toujours Will, les yeux ronds.) T'as en-

Junius EDWARDS

Je l'ai entendu, Sam.

Will devait faire effort pour se composer un visage calme.

- Dis-moi, p'tit gars, reprit Sam. T'es né dans cette ville ? T'as mon acte de naissance sous ton nez!
- Oui, Monsieur.T'es heureux ici ?
- Oui, Monsieur.
- T'as pas à te plaindre de la façon dont les choses se passent dans notre
- Non, Monsieur.
- Tu sais lire ? - Oui, Monsieur.
- T'es un petit malin ?
- Non, Monsieur, costume 9
- De New York.De New York ? demanda Sam, en
- se tournant vers Charlie.
- Charlie avait toujours la tête baissée. Sam reporta les yeux sur Will.
- Oui, Monsieur. – Qu'est-ce que tu faisais là-bas,
- p'tit gars ? - C'est là-bas que j'ai été démobilisé.
- T'es d'accord avec leur façon de faire, à New York ? - Je ne comprends pas ce que vous
- voulez dire. - Tu me comprends fort bien, p'tit gars, tu sais parfaitement ce que je veux dire. Tu connais leurs idées, làbas, à New York. Tu trouves ça bien ? Will savait quelle réponse Sam atten-
- dait de lui. - Non, Monsieur, dit-il.
- T'en es bien sûr ?
- Oui. Monsieur. - Il est de quelle année, le quinzième
- amendement ? Même si tu connais bien la réponse, prends ton temps, ne parle pas trop vite. Le conseil de Mom résonnait à son
- ...Dix-huit cent... soixante-dix. Dix-huit cent soixante-dix, dit Will.

sauvage des Blancs, tels sont les thèmes du livre de Junius Edwards : « S'il faut mourir » Né le 20 avril 1929 à Alexandria, en Louisiane, Junius Edwards grandit à Chicago. Il commence à écrire très tôt, alors qu'il est encore au lycée, puis con-

La condition des Noirs dans le Sud des Etats-Unis, le racisme primaire et

tinue pendant les dix années passées sous les drapeaux aux Etats-Unis, au Japon et en Corée, où il fait la guerre d'octobre 1950 à septembre 1951. Libéré en 1956, il reprend ses études. Il obtient une bourse qui lui permet de suivre les cours à l'Université d'Oslo. Il écrit des nouvelles et, en 1958, il commence « S'IL FAUT MOURIR » qui sera achevé et édité en 1963.

Le héros de ce roman, Will, à son retour de la guerre de Corée, où il a été blessé, se présente à la mairie pour demander sa carte d'électeur et gagner ainsi ses galons de citoyen américain à part entière. En Corée, on lui avait dit : « Quand vous rentrerez au pays, il faudra vous intéresser à la vie politique... » Seulement, dans le Sud, les Noirs qui veulent voter, on n'aime pas ça... Et c'est le récit bouleversant par son style nu, dépouillé, ses dialogues directs et familiers, de la quête désespérée de Will qui sera assassiné pour avoir souhaité simplement vivre heureux dans un monde plus juste.

Le matin qui se lève, où prend place le passage que nous reproduisons,

avec l'aimable autorisation des Editions Robert Laffont, est celui que Will et sa mère attendaient depuis longtemps. Will va subir l'examen civique indispensable pour être inscrit sur les listes électorales.

Habillé de frais, il arrive à la mairie et, suivant les indications d'un écriteau, attend, assis sur un banc, qu'on l'appelle. Des heures se passent... Plusieurs personnes sont arrivées — des Blancs — et sans souci du fameux écriteau, sont entrées directement dans le bureau des inscriptions...

Enfin, on permet à Will d'entrer dans le bureau où travaillent deux hommes, un gros, Sam, et un maigre, Charlie ; ils vont procéder à l'interrogatoire auquel Will s'est préparé depuis son retour de Corée, avec l'aide de sa mère qui en connaissait les difficultés pour avoir tenté, elle aussi, d'obtenir sa carte d'élec-

- Dis-moi, p'tit gars, on est en quelle année maintenant?
- On est en dix-neuf...
- Sam l'interrompit :
 Donne-moi le nom d'un signataire de la Déclaration de l'Indépendance qui est devenu Président.
- John Adams.
- Qu'est-ce que j'ai cru entendre, p'tit gars ?
- De nouveau les yeux de Sam s'arrondirent. Will réfléchit, puis répéta : « John Adams. » Les yeux de Sam s'agrandirent encore. Il se tourna vers Charlie et parla à sa tête penchée :
- Puis il se retourna vers Will.

 Moi, je dis que trop, c'est trop!
 D'abord, il ne dit rien à Will. Il plissa
- les yeux. Enfin, il articula. P'tit gars, t'as bien dit « John
- Adams » tout court ? « Suis-je bête! » pensa Will.
- M. John Adams, dit-il.
- J'aime mieux ça, fit Sam, en souriant, et maintenant, pourquoi veux-tu
- voter ? - Je veux voter parce que c'est mon devoir de citoyen américain.
- Ah! fit Sam d'une voix forte. repoussa sa chaise et fit face à son collègue osseux.
- Charlie ... - Oui, Sam.
- T'entends ça ?
- Je l'ai entendu, Sam... (...)
- 5 AM retourna sa chaise face au bu-reau. Il ouvrit un tiroir et y prit un paquet de cigarettes. Il déchira l'enveloppe et piqua une cigarette entre ses lèvres. Il eut un coup d'œil pour Will, puis alluma la cigarette, aspira une longue bouffée de fumée et la souffla, très lentement, à la figure de Will. La fumée s'éleva vers la figure de Will. Elle atteignit les yeux et le nez de Will, et resta un moment en suspens, puis elle se mit à tournoyer et à folà-

Will ne broncha pas, mais il était content qu'on ne l'eût pas invité à s'asseoir.

trer autour de son visage, pour dispa-

- N'importe quoi. N'importe quoi... T'as une voiture
- Non, Monsieur.
- T'as un boulot ? Oui, Monsieur.

raître enfin.

- Tu l'aimes, ton boulot ?
- Oui. Monsieur. - Tu l'aimes, mais t'en veux pas.

- Will porta la main à sa bouche et toussota, à cause de la fumée.
- Que voulez-vous dire ? demanda-
- Commence pas à la ramener, p'tit gars, fit Sam, les yeux ronds. C'est moi qui pose les questions ici. Tu m'as compris ?
- Oui, Monsieur.
- Bon, bon. Il serait temps que tu comprennes.
 - J'ai compris.
- T'es communiste ?
- Non, Monsieur.
- Pour quel parti t'as l'intention de voter ?
- Je ne pense pas vraiment à un parti. Je lirai ce qu'on dit des candidats et je voterai pour une personnalité et non pour un parti.
- Ah! fit Sam, en posant son regard la tête penchée de Charlie.
- Ah ! répéta-t-il, en se retournant vers Will.
- T'es bien sûr que tu sais lire, p'tit — Oui, Monsieur.
- Sam sortit un livre de son en tourna quelques pages. Il tendit le livre à Will.
- Lis-moi ça à haute voix. Oui, Monsieur, dit Will.

— Bon, bon. On va voir ça.

11 commença Quand, dans le cours des événements humains, un peuple se trouve dans l'obligation de défaire les liens qui l'ont associé à un autre peuple, pour prendre, parmi les puissances de la terre, la position d'indépendance et d'égalité à laquelle les lois de la Nature et le Dieu de la Nature lui ont donné droit, le respect dû à l'opinion de l'homme exige qu'il proclame les raisons qui le contraignent à cette séparation.

Will s'éclaircit la gorge et poursuivit sa lecture. Il s'efforçait d'articuler distinctement chaque syllabe. En fait, il aurait pu se passer du livre. Il aurait pu réciter tout cela sans un coup d'œil au livre.

- Nous tenons pour évidentes les vérités, selon lesquelles tous les hommes ont été créés égaux, qu'ils. - Minute, p'tit gars, dit Sam. Attends

une minute. Est-ce que t'y crois, à ça ? T'y crois, à cette histoire d'hommes créés égaux ? - Oui, Monsieur, répondit Will, bien

- qu'il sût que sa réponse lui ferait du
 - T'y crois vraiment ?
 - Oui, Monsieur.
- C'était plus fort que Will il ne pouvait pas donner la réponse que Sam attendait de lui. Sam tendit sa main droite ouverte, et Will y posa le livre. Sam se tourna alors vers son collègue.
- Charlie ...
- Oui, Sam.
- Charlie, t'as entendu ça ?
 Qu'est-ce que c'était, Sam ? C'est ce petit gars, Charlie. Il
- prétend qu'il y croit vraiment. - Que'st-ce qu'il croit, Sam ? De
- quoi tu parles ?

 Ce p'tit gars... Il croit que tous les hommes sont égaux, comme c'est dit dans la Déclaration.
- Allons, Sam, allons, tu sais bien que ça n'existe pas ! Tu le sais fichtre bien, que c'est pas vrai ; t'as mal en-tendu. Demande-lui encore, pour voir, Sam... Tu veux lui demander encore ?
- J'ai pas entendu de travers, Charlie, affirma Sam, qui, de nouveau, s'était tourné vers Will. Qu'est-ce que t'en dis, p'tit gars ? C'est-y moi qui ai
- mal entendu ? Nen, Monsieur.
- Sam se retourna vers Charlie.
- Charlie ...
- Oui, Sam. C'est comme je te l'ai dit, j'ai bien
- Le regard du nommé Charlie se détacha du bureau pour se poser sur le nommé Sam. Puis tous deux dévisagèrent Will. Pendant une longue minute les yeux de Will allèrent de l'un à l'autre, de l'un à l'autre.
- Charlie.
- Oui, Sam.
 Charlie... Tu crois que ce p'tit gars,
 il veut faire le malin ?
- Je serai tenté de le croire, Sam.
 C'est bien possible. Il me fait penser à ces gens qui connaissent pas leur vraie
- Sam plissa les paupières.
- P'tit gars, reprit-il, tu la connais ta place ?
- Je ne comprends pas ce que vous voulez dire. - P'tit gars, tu comprends parfai-
- tement bien ce que je veux dire. - Que voulez-vous dire ? — P'tit gars, qui c'est.. (Il se pencha au-dessus du bureau.) P'tit gars, qui c'est qui pose des questions ici, à ton
- C'est vous, Monsieur.
- Charlie... Tu crois vraiment qu'il
- veut faire le malin ? Tu devrais lui demander, Sam
- P'tit gras.. - Oui, Monsieur ? P'tit gars, tu cherches à jouer les
- malins avec moi ? - Non, Monsieur. - Sam..
- Oui, Charlie ? Demande-lui, Sam, si, à son avis, il vaut pareil que toi et moi...

 — Voyons, Charlie! Voyons, t'as bien
- entendu ce qu'il a dit au sujet de la Déclaration.
- Demande toujours, Sam. - C'est bon, fit Sam. Dis-nous, p'tit gars, tu crois que tu nous vaux, moi
- et puis M. Charlie ? « Qu'est-ce que j'en ai à fich', songea Will. Y a qu'à répondre comme il le
 - Non, Monsieur, dit Will. Ils sourirent et Charlie se détourna.

W ILL avait envie de tomber la veste.
Il faisait chaud et il sentait une goutte de sueur qui lui courait le long des côtes. Il serra le bras droit contre son flanc pour écraser la goutte de sueur. Il crut y avoir réussi, mais la goutte continua de rouler et bientôt

(Suite page 7.)